

ISSN 2818-985X



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 1er avril 2025 — Vol. 47 N° 96

Interpellation : L'effritement du filet social au Québec sous
le gouvernement de la CAQ

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2025

Commission de l'économie et du travail

Le mardi 1er avril 2025 — Vol. 47 N° 96

Table des matières

Exposé du sujet	1
M. Etienne Grandmont	1
Réponse de la ministre	3
Mme Chantal Rouleau	3
Argumentation	4
Conclusions	16
Mme Chantal Rouleau	16
M. Etienne Grandmont	17

Autres intervenants

M. Simon Allaire, président

Mme Marie-Louise Tardif

Mme Désirée McGraw

Mme Isabelle Poulet

Mme Catherine Gentilcore

Le mardi 1er avril 2025 — Vol. 47 N° 96

**Interpellation : L'effritement du filet social au Québec
sous le gouvernement de la CAQ***(Neuf heures quinze minutes)*

Le Président (M. Allaire) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Prenez quelques secondes, s'il vous plaît, pour prendre le temps d'éteindre la sonnerie de vos appareils électroniques, s'il vous plaît, une bonne habitude à suivre.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Taschereau à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire sur le sujet suivant : L'effritement du filet social au Québec sous la gouverne de la CAQ.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Boivin Roy (Anjou—Louis-Riel) est remplacée par Mme Poulet (Laporte); M. Dufour (Abitibi-Est), par Mme Tardif (Lavolette—Saint-Maurice); Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce); et M. Fontecilla (Laurier-Dorion), par M. Grandmont (Taschereau).

Le Président (M. Allaire) : Merci beaucoup, Mme la secrétaire.

Alors, conformément à l'entente prévue pour la 43e législature, l'opposition officielle interviendra lors des deuxième, quatrième et septième séries d'interventions et la députée de Terrebonne, lors de la cinquième série d'interventions.

Comme vous voyez, on est dans une salle qui est peu commune pour une interpellation, donc il n'y a pas de temps qui s'affiche, ça fait que je vais vous faire signe quand il va vous rester une minute puis je vais faire un signe d'entonnnoir quand il faudrait être sur le bord de conclure pas mal. C'est bon? Ça va pour tout le monde? Excellent.

Donc, on débute les déclarations d'ouverture. M. le député de Taschereau, vous avez 10 minutes, la parole est à vous.

Exposé du sujet**M. Etienne Grandmont**

M. Grandmont : Oui. D'abord, merci beaucoup, M. le Président, de nous assister dans nos travaux. Salutations aux collègues, salutations également à tout le personnel qui est ici aujourd'hui, derrière la caméra, au son aussi également... (panne de son) ...ce matin pour cette interpellation, effectivement, là, qui porte sur l'effritement du filet social au Québec sous la CAQ.

C'était important pour moi, là, d'aborder ce sujet-là. Ça fait peu de temps que je suis responsable de ce dossier-là pour ma formation politique, mais force est de constater, en apprivoisant les différentes composantes de cet important dossier-là, qu'effectivement il y a un effritement du filet social au Québec sous l'égide de la Coalition avenir Québec. Et c'est donc avec surprise aussi que je voyais que, dans le dernier budget, il y avait très, très peu de mesures qui étaient mises en place pour aider à sortir les gens de la pauvreté, aucune mesure structurante, M. le Président, notamment... même des reculs importants. Je pense, entre autres, au bouclier fiscal, qui a été aboli dans le dernier budget. C'est une mesure qui réduit de 244 \$ par année les revenus de 140 000 personnes sur les cinq prochaines années, des économies de 138 millions sur cinq ans. C'est des économies de bouts de chandelle, si vous voulez mon avis, M. le Président, des mesures qui aidaient pourtant les personnes à faibles revenus qui commençaient à travailler et qui étaient là, qui étaient mises en place pour amoindrir les pertes associées aux coupes de différentes prestations. Bref, abolir le bouclier... le bouclier fiscal, c'est une mesure qui n'aide pas les gens à se sortir de la pauvreté, ce n'est pas une mesure qui aide les gens à retourner sur le marché du travail, alors que c'est une des... un des buts, en fait, que répète souvent Mme la ministre, c'est-à-dire aider les gens à retourner sur le marché de l'emploi, mais ça, on pourra y revenir également aussi.

Bref, aucune mesure structurante et aucune mesure, non plus, qui pourrait agir en prévention pour aider les personnes qui pourraient éventuellement perdre leur emploi dans le cadre de la guerre tarifaire qu'on subit avec notre voisin du Sud. Le premier ministre a souvent parlé d'environ 160 000 personnes qui sont à risque de perdre leur emploi. Bien, c'est 160 000 personnes qui risquent, sans soutien de l'État, de se retrouver à aller faire la file, eux aussi, au niveau des banques alimentaires. Parce que c'est peut-être la seule chose sur laquelle il y a une avancée, c'est de l'aide aux banques alimentaires, mais est-ce que c'est une mesure structurante pour sortir les gens de la pauvreté? Non, c'est vraiment une mesure de dernier recours, c'est de la charité, c'est simplement leur dire : Bien, voici la façon pour ne pas mourir de faim, tout simplement, mais ce n'est pas une façon de sortir les gens de la pauvreté, on les envoie directement vers les banques alimentaires. Et donc c'est peut-être la seule mesure sur laquelle il y a eu une amélioration, mais on ne vient pas agir en amont sur la pauvreté.

• (9 h 20) •

Aussi, bien, j'aimerais parler non seulement du budget, mais aussi du plan de lutte à la pauvreté. Vous savez, M. le Président, ça fait assez longtemps que je suis la politique pour savoir que, quand on diffuse une nouvelle un vendredi après-midi, généralement, c'est parce qu'on ne veut pas trop que ça fasse de vagues, on ne veut pas trop que ça fasse de bruit. Alors, le plan de lutte, le quatrième plan de lutte à la pauvreté a été déposé le 21 juin dernier, c'était un vendredi après-midi, juste avant la période des vacances, donc c'était à peu près sûr que ça allait passer inaperçu. Heureusement, il y a des groupes qui suivent avec attention les enjeux liés à la solidarité sociale et à l'action communautaire et qui ont permis... et qui ont quand même fait ressortir cette information-là. Mais honnêtement, je veux dire, si on voulait que ça passe inaperçu, on ne s'y serait pas pris mieux que ça.

Un plan de 750 millions de dollars — je l'ai ici, sous la main, là — 71 mesures, dont quelques-unes sont financées pour un total de 750 millions de dollars sur cinq ans, quatre fois moins que les 3 milliards du plan de lutte à la pauvreté n° 3, ce qui a fait dire au Collectif pour un Québec sans pauvreté que ce plan-là, le quatrième, la quatrième mouture du plan de lutte à la pauvreté, était un plan insignifiant. Et je ne suis pas loin d'être d'accord avec eux, en fait, parce qu'effectivement il n'y a pas grand-chose là-dedans qui est très solide. Aucune cible d'amélioration du revenu pour les personnes assistées sociales et les travailleurs pauvres, alors que c'est une exigence de la loi qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Aucune mesure structurante pour améliorer le revenu des gens; pire, il y a même des reculs. Il y a des mesures, en fait, qui sont mises en place, notamment, là, en ce qui concerne le supplément de revenu garanti... de revenu de travail qui permet de garder 10 % des gains de travail qui excèdent les revenus de travail permis. Mais, quand on fait le calcul, M. le Président, en gros, ça permet de travailler quatre heures par semaine... en fait, travailler quatre heures par semaine, ça permet d'aller chercher 7,30 \$ de plus par mois. Donc, on incite les gens à travailler davantage, quatre heures par semaine, mais seulement de gagner 7,30 \$ de plus par mois. On n'est pas dans une mesure qui est très structurante puis qui aide vraiment les gens à retourner sur le marché du travail. On est très, très loin de ça. Au contraire, ça n'encourage pas ça du tout, ça encourage à ne pas faire d'efforts pour ça, ou encore, peut-être dans certains cas aussi, travailler au noir.

Alors, oui, comme je l'ai dit tantôt, il y a de l'argent pour les banques alimentaires, mais c'est vraiment une aide de dernier recours, M. le Président. Bref, c'est un plan de lutte qui ne permet pas d'atteindre les résultats attendus. C'est un plan de lutte qui, en fait, est un recul par rapport à ce qu'on avait précédemment.

Encore une fois, je reviens aussi sur le projet de loi n° 71 aussi, parce que c'est un... on l'a vécu récemment, le projet de loi a été, évidemment... il y a eu des audiences particulières, il a été... on a eu une étude détaillée, évidemment, pour ce plan-là, il a été adopté, mais, encore une fois, aucune mesure structurante. C'est essentiellement une réforme à coût nul, c'est ce que vous voulait faire Mme la ministre, aucune augmentation des prestations d'assistance sociale. Donc, les gens ne gagnent pas plus d'argent. Être sur l'aide sociale ne permet pas de vivre non seulement dignement, mais d'assurer ses besoins essentiels, ses besoins de base. Vous savez, une personne qui a le revenu de base, à l'aide sociale... puis je ne fais pas référence au Programme de revenu de base, là, mais vraiment au 829 \$ par mois qu'une personne sans contrainte à l'emploi gagne par mois, ce n'est même pas 10 000 \$ par année. Est-ce qu'on peut s'imaginer deux secondes vivre avec moins de 10 000 \$ par mois? Je pense qu'on parle suffisamment, chez Québec solidaire, puis on informe suffisamment le gouvernement de l'état de l'évolution de la crise du logement, actuellement. Actuellement, un trois et demi, ça ne se loue pas en bas de 900 \$ par mois. 900 \$ par mois, c'est collé sur le... c'est plus que le 829 \$ par mois qu'une personne sans contrainte à l'emploi reçoit, M. le Président. Donc, on est clairement dans une situation très paradoxale où Mme la ministre dit vouloir appliquer les principes et l'esprit... l'esprit et la lettre de la loi visant à réduire ou à éliminer la pauvreté au Québec et réduire l'exclusion sociale, mais, dans les faits, on ne donne pas les moyens aux gens de le faire.

Dans ce projet de loi n° 71, également, qui a été adopté, donc, et sanctionné, des reculs importants aussi pour les personnes qui ont des contraintes temporaires à l'emploi, notamment des personnes avec enfants à charge de moins de cinq ans, des personnes de plus de 58 ans, pour des compressions totales de 100 millions de dollars. Donc, dans le projet de loi, on met en place des mesures... en fait, on enlève la possibilité, automatiquement, à certaines personnes, notamment les personnes avec enfants à charge de moins de cinq ans et les personnes de plus de 58 ans, pour aller chercher un 100 millions de dollars qui, dans les faits, ne permet pas de renflouer, de un, les coffres de l'État, mais, de l'autre côté, handicape les personnes qui sont dans des situations de précarité importante. On n'aide pas à sortir les gens de la pauvreté.

Évidemment, on a des craintes aussi pour la reconnaissance des contraintes sévères à l'emploi. On tombera dans les contraintes de santé plutôt que les contraintes au travail. On est très inquiétés de comment tout cela va s'opérer. On a de la misère à voir, aussi, comment... quelle sera la trajectoire d'application de ce projet de loi là. On n'a pas d'idée sur la marche à suivre ou, en fait, l'échéancier d'application ou d'adoption, d'abord, des règlements qui découlent du projet de loi n° 71, on est complètement dans le noir. Puis en fait, quand je dis «on», c'est les personnes qui sont en situation de grande vulnérabilité au Québec. Ils ont beaucoup d'inquiétudes, ne savent pas où on s'en va avec ça. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'il y a des couperets qui sont au-dessus de leur tête, des épées de Damoclès. Ils sont déjà dans une très, très grande vulnérabilité, et on risque, encore une fois, de compliquer leur vie avec toutes sortes de mécanismes qui pour l'instant ne sont pas encore appliqués.

La pauvreté, ça coûte cher, M. le Président, ça coûte cher. Je reviendrai tout à l'heure avec des statistiques plus détaillées, là, sur les personnes en situation... qui sont à l'aide sociale, mais, pour ce qui est des personnes en situation d'itinérance, donc on est dans l'extrême vulnérabilité, 72 500 \$ que ça coûte par année en soutien de toutes sortes à la société par personne, alors que leur permettre d'atteindre ou d'obtenir un logement social avec une aide pour être capables de faire une transition vers un retour à la vie un peu plus dite normale, bien, ça coûterait un tiers de moins à l'État québécois. Donc, c'est des choix qui sont faits par le gouvernement qui non seulement ne respectent pas... ne

permettent pas de respecter la dignité et la couverture des besoins de tout le monde, mais en plus qui coûtent beaucoup plus cher à l'État québécois. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci à vous, M. le député de Taschereau.

Désolé, il y avait un petit peu d'interférence, là, c'est pour ça qu'on a allumé un autre micro, là, pour essayer de contrecarrer ces ondes désagréables. Si vous pouvez juste éloigner vos appareils électroniques, peut-être, du micro, là, ça peut aider.

Mme la ministre, la parole est à vous pour 10 minutes.

Réponse de la ministre

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président. Permettez-moi de vous présenter les deux députés qui m'accompagnent : la députée de Laviolette—Saint-Maurice, qui est aussi mon adjointe parlementaire en matière d'action communautaire, et la députée de Laporte, qui est adjointe gouvernementale en matière de sécurité alimentaire.

Je salue le député de Taschereau, qui m'invite à cette discussion sur un sujet très important, la solidarité sociale, l'action communautaire, notre filet social. On a rencontré Le Pignon bleu hier, ensemble d'ailleurs, étant très sur le terrain, et je salue la députée de Notre-Dame-de-Grâce, qui a participé aux travaux qui ont permis d'adopter à l'unanimité la loi modernisant le régime d'aide sociale.

C'est vraiment... Lorsque le premier ministre, en octobre 2022, m'a nommée comme ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, ça a été une grande fierté, parce que c'était la première fois qu'un gouvernement nommait une ministre en titre responsable de ces deux grandes missions, parce qu'habituellement les gouvernements nomment une ministre ou un ministre à travers différents autres portefeuilles, et ce sont des missions, la solidarité sociale et l'action communautaire, qui se perdent un peu à travers les autres responsabilités. Ce que ça signifie, c'est que notre gouvernement reconnaît ces enjeux et ces priorités avec toute l'attention qui est méritée, avec le leadership qui est dédié, avec les ressources qui sont adaptées, et c'est un fondement... un changement fondamental de pensée dans notre conception de notre société et surtout face à notre responsabilité collective envers les plus vulnérables.

Il faut se rappeler que, depuis 2021, le Québec s'est hissé aux côtés des grandes nations qui sont reconnues pour leur justice sociale en affichant le plus bas taux de faibles revenus comparable à des pays qui sont notoirement connus pour leur justice sociale : la France, la Suède, la Suisse, l'Espagne, l'Italie. Et, pour avoir un filet... pour avoir cette nomenclature de nation qui se classe parmi les meilleures au monde pour son filet social, bien, il en faut un solide, il faut des politiques inclusives, il faut que le Québec se... puisse se démarquer parmi les meilleurs en matière de lutte contre la pauvreté, en surpassant de nombreux autres pays à travers le monde, évidemment.

• (9 h 30) •

Et je prends... je veux prendre un moment pour parler de l'action communautaire et la mesure de l'impact de l'action communautaire sur le terrain. Le gouvernement finance 4 500 organismes communautaires qui oeuvrent sur le territoire. Ces organismes couvrent un large éventail de services qui sont essentiels, soit 600 000... c'est-à-dire 60 000 travailleurs et travailleuses qui sont engagés dans des organismes, qui sont animés par une réelle passion et une réelle mission pour venir en aide aux gens, des centaines de milliers de bénévoles qui travaillent, qui donnent de leur temps, de leur coeur, de leur expertise pour aider ceux qui en ont besoin. Et je veux d'ailleurs profiter de l'occasion pour souligner la semaine des popotes roulantes, qui a lieu, là, en ce moment, et je veux féliciter et remercier tous les bénévoles qui s'impliquent auprès des 155 organismes membres du Regroupement des popotes roulantes.

Le milieu communautaire est important. Un exemple, c'est les banques alimentaires. Vous en avez... vous avez évoqué les banques alimentaires, qui font un travail extrêmement important, et la demande a explosé dans le cadre de la pandémie avec la hausse du coût de la vie. Les indicateurs nous disent qu'il y a plus de... il y a une demande qui a explosé de plus de 55 %. Lorsque les banques alimentaires sont venues cogner à la porte, immédiatement on a répondu à cette demande des banques alimentaires, on a répondu à 100 % pour que les banques alimentaires puissent distribuer, à travers les 1 300 comptoirs alimentaires à travers le Québec, les... la nourriture qu'il était dorénavant nécessaire d'acheter, mais pas seulement signer un chèque, il y a beaucoup plus que ça, il y a toute une stratégie de sécurité alimentaire qui se met en place dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté.

Il y a d'autres secteurs qui sont fort importants, M. le Président, par exemple le soutien des... en fait, les services de soutien aux femmes victimes de violence. Depuis que nous sommes en poste, c'est plus de 1 milliard, c'est 1,1 milliard de dollars supplémentaires qui ont été ajoutés pour venir en aide à ces femmes. Depuis que nous sommes en poste, on a doublé le financement dédié annuellement aux maisons d'hébergement. On est aujourd'hui à 165 millions. À l'époque, lorsque le gouvernement libéral terminait son mandat, elles obtenaient 77 millions; on a doublé, M. le Président.

Je pense aux carrefours jeunesse-emploi. L'ancien gouvernement libéral a coupé les financements de carrefours jeunesse-emploi, des organismes auxquels on croit beaucoup. On a rétabli ce financement-là et on a amélioré le financement des carrefours jeunesse-emploi parce que le travail qu'ils font auprès des jeunes est essentiel.

La solidarité sociale, sous notre gouvernement, M. le Président, c'est 5 milliards de dollars chaque année, dont trois... plus de 3 milliards dédiés à des prestations directes. Et, dans le cadre du dernier budget du ministre des Finances, il a confirmé un autre milliard de dollars pour des initiatives qui viennent soutenir le filet social dont, parmi ces... cet argent, 50 millions dédiés spécifiquement aux organismes communautaires qui sont dédiés à la santé et aux services sociaux, parce que soutenir ceux qui prennent soin de nous, bien, c'est investir dans une société en meilleure santé.

Et, depuis le 1er janvier 2023, M. le Président, on a mis en place le Programme de revenu de base. On parle ici d'un investissement de 1,5 milliard de dollars — je ne parle que de milliards, M. le Président, qu'on investit en matière de solidarité sociale et d'action communautaire — et ça, ici, c'est une avancée majeure pour des personnes qui avaient des... qui ont des contraintes sévères et persistantes et qui étaient laissées pour compte par les autres gouvernements, M. le Président, auparavant, et pour qui, évidemment, nous travaillons énormément.

Du côté, encore, de l'action communautaire, depuis 2018, on a investi 2,2 milliards de dollars en action communautaire, on a mis en place le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Ce plan, attendu depuis 15 ans, est venu avec un investissement de 1,1 milliard de dollars pour aider les organismes communautaires : financement à la mission, mise en place de mesures pour permettre une meilleure organisation de ces organismes communautaires, faciliter l'accès aux régimes de retraite, faciliter l'accès aux assurances collectives, par exemple, et, évidemment, le financement à la mission.

Le plan de lutte à la pauvreté, que j'ai déposé au mois de juin dernier, dont on parle énormément, et que je publie, et j'en parle énormément, de ce plan de lutte, parce qu'il est important, M. le Président, c'est 4,3 milliards de dollars d'investissement, c'est un travail concret, gouvernemental, avec 21 autres ministères qui sont intégrés dans ce plan de lutte, madame... M. le Président. J'ai parcouru toutes les régions du Québec pour aller à l'écoute des gens, pour savoir de quoi on avait réellement besoin dans ce quatrième plan de lutte. Ce que j'ai entendu, M. le Président, c'est le mot «accompagnement». Alors, tout ce qu'on fait, toutes les mesures qui sont mises en place, autant le plan de lutte à la pauvreté, que la modernisation du régime d'assistance sociale, sont axés sur l'accompagnement de personnes qui sont aujourd'hui plus éloignées du marché du travail et qu'on doit adéquatement accompagner pour une meilleure intégration dans la société et vers l'emploi.

Notre gouvernement démontre tout son sérieux lorsque lorsqu'on parle d'action communautaire, lorsqu'on parle de solidarité sociale et lorsqu'on parle surtout, M. le Président, de ne laisser personne derrière et de mettre en place les mesures adéquates pour que chacun puisse vivre convenablement au Québec. On ne veut laisser personne derrière, M. le Président.

Argumentation

Le Président (M. Allaire) : Merci. Merci, Mme la ministre.

On débute la première série d'interventions. M. le député de Taschereau, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Grandmont : Oui, merci, M. le Président. Écoutez, il y a beaucoup de choses à dire, d'abord, sur l'importance de l'action communautaire. Évidemment, l'action communautaire est importante, là. Nous, ce qu'on espère, c'est qu'éventuellement la ministre comprenne que c'est... les revenus que les gens ont besoin, c'est des revenus supplémentaires et de mesures qui permettent effectivement de sortir de la pauvreté, là. Au départ, c'est ça qu'on a besoin, là, des mesures qui permettent de sortir les gens de la pauvreté. Il y a déjà eu une belle avancée, quand même, là, sur le revenu de base pour les personnes avec pleines contraintes à l'emploi. Mais, pour toutes les autres personnes qu'il reste, on ne fait pas grand-chose. Des mesures d'accompagnement... l'action communautaire, évidemment, on veut qu'elle travaille, qu'elle soit cette première ligne, parce que, de toute façon, il y a eu une espèce de désengagement. Ce n'est pas juste de la part du gouvernement actuel, là, c'est dans les 20, 30 dernières années qu'on a vu un désengagement de l'État sur la première ligne et on a des organismes qui font le travail de l'État, ils deviennent mandataires de plusieurs des fonctions de l'État. Or, dans le dernier budget, le communautaire a reçu des pinottes, M. le Président, en supplément, en rehaussement, là, 2,1 millions pour les organismes famille, 1,5 million pour les haltes-garderies, 2,6 millions pour les organismes communautaires en éducation, 3 millions de plus pour les organismes en loisirs, pour les personnes en situation de handicap, 10 millions pour les organismes en santé, services sociaux, 3,6 millions pour les maisons pour femmes victimes de violence conjugale puis 100 000 \$ pour les organismes environnementaux...

La campagne CASS\$H, j'imagine que Mme la ministre en a entendu parler, elle a dû avoir des représentations de la part de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, qui a fait une évaluation exhaustive des besoins pour cette première ligne qui fait le travail à la place de l'État depuis plusieurs années, bien, les besoins se chiffraient à 2,6 milliards. Mme la ministre parle de milliards, bien, c'est effectivement de milliards dont on a besoin pour faire cette première ligne là qui est de la prévention. Alors, 2,6 milliards, peut-être que, pour Mme la ministre, ça peut paraître exagéré, peut-être que, pour le ministre des Finances, ça peut paraître exagéré; moi, je ne crois pas, parce que c'est notre première ligne, c'est la prévention, une prévention qui... si elle n'est pas faite, on va se retrouver avec des problèmes beaucoup plus grands qu'on aura à gérer par la suite et qui vont coûter plus cher à l'État. On présente souvent le gouvernement de la CAQ comme un gouvernement de comptables, c'est le premier ministre qui le répète souvent — il est lui-même titulaire d'un diplôme des Hautes études commerciales — bien, ça, là, il faut savoir le compter, là, la prévention permet d'économiser par la suite. Donc, si ce n'est pas l'État qui fait le travail de première ligne puis qui décide de déléguer aux organismes communautaires, bien, soit, d'accord, je n'ai pas de problème avec ça, mais que les moyens viennent avec, que les moyens suivent.

• (9 h 40) •

Moi, ce que je trouve du gaspillage, c'est de l'argent perdu dans Northvolt. Ça, c'est des coups de poker incroyables, 710 millions perdus dans Northvolt. C'est la mauvaise gestion dans des projets de transition numérique, 500 millions perdus avec SAAQclic. C'est même... c'est plus symbolique, là, mais 7 millions donnés aux Kings de Los Angeles. Ça, c'est symbolique, évidemment, c'est un petit montant, mais combien d'organismes on aurait pu aider avec, encore une fois, cet argent-là? Ce sont des choix budgétaires qui n'ont pas de bon sens. Puis un dernier choix

budgétaire qui est important et pour lequel on va payer le prix pendant encore longtemps, c'est les baisses d'impôt qui ont été accordées à des Québécoises et des Québécois qui n'en n'avaient pas besoin et qui nous coûtent, aujourd'hui et pour les prochaines années, 1,8 milliard de dollars à chaque année, 1,8 milliard qu'on pourrait réinvestir dans la prévention. Des baisses d'impôt données à des gens qui n'en ont pas besoin, Mme la ministre, ça n'a rien de structurant, ça n'aide pas à sortir les gens de la pauvreté, comme les chèques de 600 \$ et 400 \$ qui ont été envoyés. Ça aide certainement à payer une carte de crédit à la fin du mois quand on est serré, mais il n'y a rien de structurant là-dedans, il n'y a rien qui sort les gens réellement, sur le long terme, de la pauvreté. 1,8 milliard, que nous coûtent annuellement les baisses d'impôt.

Gouverner, c'est choisir, M. le Président. Et, dans les choix budgétaires qui ont été faits dans les dernières années, moi, je comprends que la CAQ a choisi de ne pas sortir des gens de la pauvreté. La CAQ a choisi d'aider des personnes qui n'en avaient pas besoin, des gens qui n'avaient pas besoin d'un chèque de 400 \$ ou de 600 \$. J'ai reçu un chèque. J'étais nouvellement député, M. le Président, j'ai reçu un chèque de 600 \$. Je l'ai versé, justement, au Pignon bleu, parce que je pense que ça a une valeur un peu plus grande. Je pense que ça aide, hein, c'est du dernier recours, on l'a dit tantôt. Ce qu'on aimerait, c'est des mesures structurantes pour aider les gens à sortir de la pauvreté.

Donc, je reviens là-dessus, oui, le communautaire, oui, l'action communautaire, oui, la première ligne, mais, de grâce, si c'est ça, le choix du gouvernement, donner-leur les moyens. Et, dans le dernier budget, ce n'est pas ce qu'on fait, Mme la Présidente... M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci, M. le député.

On enchaîne avec, toujours dans la première série d'interventions, Mme la ministre. Vous avez cinq minutes, la parole est à vous.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président.

J'aimerais vous parler du plan de lutte à la pauvreté, le quatrième plan de lutte à la pauvreté. Ça fait partie de la loi, le gouvernement se doit de déposer ce plan. Pour le bâtir, ce plan, j'ai fait le tour du Québec. Je suis allée dans chacune des régions, souvent accompagnée par mes collègues et par des membres de l'équipe. J'ai été en milieu rural, milieu urbain. J'ai fait les petits 100 kilomètres de plus pour aller voir qu'est-ce qui se passe derrière, là où il n'y a jamais personne puis il n'y a pas de ministres qui vont là, habituellement. Alors, c'était la surprise et ce n'était pas préparé, en fait. J'allais voir comment ça se passe, j'allais discuter avec les gens puis entendre leurs préoccupations. J'ai pu constater qu'il y avait des besoins, évidemment. La pandémie a fait très mal. Le coût de la vie fait très mal. Ce n'est pas le gouvernement qui en est responsable, mais on a la responsabilité d'aider le mieux possible les gens. Ce que j'ai entendu, M. le Président, c'est le mot «accompagnement». Ce dont on a besoin, ce qu'on m'a dit, c'est accompagner. Il faut accompagner les gens parce que les gens sont plus éloignés du marché du travail. Ils ont besoin qu'on les accompagne mieux, alors il faut mettre en place des mesures conséquentes.

On a reçu 273 mémoires. J'ai rencontré des centaines de personnes. J'ai eu des groupes de discussion. Il y a eu... Et, tiens, je salue la députée de Terrebonne, qui est avec nous. On a... J'ai eu des rencontres avec mes collègues ministres. Il y a eu des rencontres interministérielles. On a vraiment fait le tour, madame... M. le Président, pour s'assurer d'avoir la meilleure réponse possible.

C'est 4,3 milliards de dollars, ce plan de lutte à la pauvreté. Il y a plus de 3 milliards dédiés à l'habitation et à la lutte à l'itinérance, parce que, oui, on voit ça dans notre société aujourd'hui, et 750 millions de différentes mesures, dont 141 millions en sécurité alimentaire, M. le Président, une stratégie de sécurité alimentaire, pas seulement donner un chèque à Banques alimentaires Québec pour qu'ils aillent acheter de la nourriture, mais travailler avec le milieu pour s'assurer que la nourriture soit plus rapprochée des gens et que les gens puissent l'utiliser, cette nourriture-là, et être nourris, autant les enfants que les aînés que les familles. Alors, c'est à ça qu'on travaille, M. le Président.

Alors, axé sur l'accompagnement... et, dans ce plan de lutte, on a intégré une bonne partie de la modernisation du régime d'assistance sociale, ce qui n'avait pas été fait depuis 20 ans, M. le Président. Alors, on a soulevé toutes les pierres pour voir comment on pouvait mieux aider, comment on pouvait simplifier, comment on pouvait mieux accompagner, et on arrive aujourd'hui avec des accompagnements personnalisés pour les personnes qui sont en difficulté, M. le Président.

Trois grands axes porteurs dans ce plan de lutte à la pauvreté. C'est d'accompagner les personnes seules et les familles. Donc, on a élargi Objectif emploi. On a amélioré le... on est en train de le faire, là, améliorer le programme PAAS. On amène les gens vers la formation pour qu'ils puissent terminer leur secondaire V, M. le Président, parce que 42 % des personnes qui sont prestataires de l'aide sociale n'ont pas de diplôme d'études secondaires, alors on veut les aider. On veut un meilleur accès à la nourriture, aux aliments, offrir une réponse gouvernementale qui soit adaptée aux besoins de base, donc cette stratégie alimentaire, et puis d'aider, évidemment, les... de faire en sorte que l'ensemble de la société soit impliquée dans ce besoin de solutions qui est... dont nous avons besoin. On s'est fixé des cibles : sortir 50 000 personnes de la pauvreté, M. le Président, les amener vers l'emploi ou l'insertion sociale, augmenter de 30 % le nombre de projets en sécurité alimentaire. Et c'est ce qu'on fait, par exemple avec AU/LAB, le laboratoire en agriculture urbaine, et c'est d'assurer une plus grande participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans des instances de gouvernance, M. le Président. Et ça, c'est important, que chacun, peu importe sa condition économique, puisse participer activement à la société et à la hauteur de ses moyens, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la ministre.

On poursuit avec la partie gouvernementale. Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice, la parole est à vous.

Mme Tardif : Merci, M. le Président. Bonjour. Bonjour, chers collègues. Bonjour, Mme la ministre. Merci de nous donner cette occasion si importante de discuter d'un dossier si important. Parce que, oui, on est sur le terrain et on le voit depuis 2018, on l'a constaté, les députés terrain, que le portrait de la pauvreté a changé. On voit maintenant des familles, des personnes qui vont dans les banques alimentaires, et ce sont des gens qui ont des emplois, mais, pour peu important les raisons, ils sont accotés au niveau financier. Les taux hypothécaires ont explosé, ce qui a fait que nos citoyens, nos familles qui vivaient relativement bien, avec tout ce qui est arrivé au niveau économique partout dans le monde, ça a rendu ces gens-là plus pauvres. Et c'est un nouveau portrait, là, je parle juste d'eux, mais c'est un nouveau portrait.

Nous, chez nous, en Mauricie, particulièrement à Shawinigan, les loyers sont particulièrement bas. Je le dis, mais venez-vous-en pas tous chez nous, il n'y a plus de place, et c'est ce qui arrive et c'est ce qui est arrivé. Et on a un hôpital psychiatrique et les... à Montréal, ils ont tendance à dire : Allez à Shawinigan, ce n'est pas cher, ce qui fait que nos organismes communautaires, qui sont habitués d'avoir un certain nombre de personnes, qui sont habitués d'offrir tant de repas, en viennent à être débordés, et les demandes affluent à nos bureaux.

Par contre, il faut aussi voir ça de façon globale, parce que, là, oui, on parle du ministère de la Solidarité sociale puis de l'Action communautaire, mais, quand on regarde tout ce que le gouvernement a mis, et là je note, depuis 2018, il y a aussi de l'argent qui a été mis dans ces enveloppes-là pour aider ces organismes-là, pour aider ces gens-là qui vient du ministère de la Santé. Et ce sont aussi des milliards de dollars qui sont injectés par la Santé pour des gens qui travaillent avec les personnes qui ont... qui vivent avec un DITSA, pour des organismes qui travaillent avec des gens qui... bon, qui... peu importe, là, qui ont besoin de la solidarité sociale. Donc, que ce soit... Et ces gens-là, on les prend en charge et, par le plan gouvernemental de la solidarité sociale, on leur permet de s'intégrer ou de se réintégrer sur des plateaux de travail, et c'est ce qu'on veut faire.

• (9 h 50) •

Mais permettez-moi d'aller... depuis, là... si je vous fais quand même un petit historique, depuis 2018, le gouvernement du Québec a quand même mis en oeuvre des plans d'action successifs pour lutter contre la pauvreté, pour favoriser l'inclusion économique et sociale. Il y a eu beaucoup d'initiatives — bon, je pourrais nommer les acronymes, là, on en perd nos latins nous-mêmes... notre latin, nous-mêmes, là — donc, le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, PAGIEPS, le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029. Les objectifs qu'on vise, ce sont toutes des mesures qui sont mises en place pour améliorer les conditions de vie. Vous le savez, on partage cette... ce sentiment-là, cette urgence-là, et c'est ce qu'on fait. Et je peux vous dire que la ministre, elle défend bien son dossier, et on a une très bonne ministre. Et, Mme la ministre l'a dit, c'est un nouveau ministère, donc c'est une reconnaissance en soi. Est-ce qu'il y a assez d'argent? Est-ce qu'il y a assez d'argent? C'est certain qu'il n'y a pas assez d'argent, le portrait a changé. Est-ce qu'on veut les prendre en charge? Est-ce qu'on travaille sur l'avant? Bien, c'est oui, on travaille sur l'avant. Le PAGIEPS...

Je clos, je termine? C'est ce que ça veut dire, un petit entonnoir?

Le Président (M. Allaire) : C'est ça, c'est comme un entonnoir, cinq secondes.

Mme Tardif : Un petit entonnoir. Donc, le PAGIEPS a débuté en 2017, mais la majorité des actions ont été mises en 2018.

Le Président (M. Allaire) : Merci beaucoup, Mme la députée.

On débute la deuxième série d'interventions avec l'opposition officielle. Mme la députée Notre-Dame-de-Grâce, la parole est à vous, cinq minutes.

Mme McGraw : Merci, M. le Président. Et je salue les collègues de la banquette ministérielle ainsi que les collègues ici, en opposition.

Alors, effectivement, la ministre a souligné le fait que le gouvernement a répondu à la demande des Banques alimentaires du Québec, et c'est une bonne chose, parce qu'on sait que presque 3 millions de demandes d'aide alimentaire sont faites au Québec à chaque mois, c'est vraiment 1 million de plus qu'en 2021. Et ce sont... on sait que ce n'est pas des personnes... pas juste des personnes sans emploi, mais aujourd'hui près d'un ménage sur cinq qui est aidé par les banques alimentaires ont un emploi comme source principale de revenu. On parle de gens qui travaillent souvent à temps plein, mais qui n'arrivent plus à se nourrir. Alors, la situation, il n'y a pas... ce n'est pas juste une question d'urgence humanitaire, c'est une... c'est un échec économique, effectivement.

Et je souligne effectivement les paroles du PDG des Banques alimentaires du Québec, Martin Munger, qui a parlé... pendant la commission, les études... pardon, les consultations particulières sur la loi... le projet de loi n° 71, il a parlé de cassure dans le système, et je le cite dans leur mémoire prébudgétaire, maintenant : «Le BAQ maintient qu'il est du rôle de l'État de mieux s'attaquer aux racines de la pauvreté et de la précarité, qui amènent tant de personnes dans les banques alimentaires.» Le mémoire souligne aussi qu'il y a des problèmes sociaux et économiques qui affectent le Québec et qui préservent une partie de sa population dans la pauvreté, ne peuvent régler pas... ne peuvent régler par les banques alimentaires, il ne peut pas être réglé. C'est vraiment au gouvernement d'agir afin de mettre en place des mesures structurantes de lutte contre la pauvreté qui réduiront durablement le recours à l'aide alimentaire. Alors ça, c'est Les Banques alimentaires du Québec.

Et ce phénomène... Alors, le recours aux banques alimentaires, on comprend que c'est seulement un quart des Québécois qui vivent l'insécurité alimentaire qui vont aller dans les banques alimentaires. Donc, le problème est

vraiment très répondu... répandu, je devrais dire, M. le Président. C'est vraiment une situation qui est très grave, tant chez les travailleurs, les familles, des étudiants, les personnes qui vivent seules. Ce n'est pas un enjeu marginal, c'est vraiment... Il y a des nouveaux visages, aussi, de la pauvreté. On va parler des enfants. Au Québec, plus d'un enfant sur cinq vit dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, soit plus de 200 000 emplois. Et ce n'est pas juste une question de faim, c'est l'inquiétude quotidienne des parents, c'est le stress à l'école, c'est la difficulté de se concentrer. C'est aussi la santé mentale et physique et le développement des enfants qu'on hypothèque à long terme. Et, face à cet enjeu important, le gouvernement, pendant des mois, a tergiversé, il a laissé planer le risque de perdre des dizaines de millions de dollars offerts par Ottawa pour nourrir nos enfants. Les groupes nous disent qu'on vient de perdre une année scolaire complète, que ces enfants qui auraient pu avoir accès à l'alimentation scolaire n'ont pas eu accès. Et c'est seulement le 7 mars dernier que le Québec a finalement signé l'entente avec le fédéral. Mais signer l'entente, ça ne règle pas tout, il faut maintenir un plan clair, universel, coordonné, qui ne laisse aucun élève derrière. Alors, enjeu des élèves.

Là, passons aux étudiants au postsecondaire aussi, c'est... il y en a beaucoup. D'ailleurs, il y a un étudiant au postsecondaire sur deux qui vit une forme d'insécurité alimentaire modérée et/ou grave. Il y a beaucoup d'exemples et effectivement ce qui se passe, c'est que, pour pallier cette urgence, les campus se sont transformés en refuges alimentaires : des frigos communautaires, des banques alimentaires, paniers solidaires, cafés suspendus. Ce sont des initiatives mises sur place par des assos étudiantes et des bénévoles souvent à bout de souffle. Alors, on est en train de perdre des talents, M. le Président, on compromet des parcours, on affaiblit une génération. Donc, il faut passer à l'action, pas juste en mode réaction, mais en mode prévention et poser des gestes et mettre en face des politiques qui sont vraiment structurantes parce que, là, on fait face à une normalisation du phénomène de pauvreté et d'insécurité alimentaire.

Donc, lorsqu'on parle du filet social, c'est sûr qu'il y a les banques alimentaires qui sont en réponse, mais il faut être en mode prévention pour réduire cette insécurité alimentaire, qui est un élément essentiel du filet social. Il faut la renforcer et éviter que les gens aient recours aux banques et qu'ils vivent cette insécurité alimentaire. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci à vous. On continue avec Mme la ministre. La parole est à vous, cinq minutes.

• (10 heures) •

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président.

Je dirais quelques mots sur la modernisation du régime d'aide sociale, M. le Président, en commençant par le Programme de revenu de base, que nous avons mis en place le 1er janvier 2023, qui faisait partie de l'ancien plan de lutte de l'ancien gouvernement libéral, mais que nous avons mis en place, évidemment, comme vous le savez, qui représente un investissement, somme toute, de 1,5 milliard de dollars par année, ce Programme de revenu de base, qui permet à des personnes qui ont des contraintes sévères et persistantes d'avoir un revenu beaucoup plus adéquat. C'est une augmentation de 57 % du revenu, et ça a permis de sortir de la pauvreté 84 000 personnes, M. le Président, ce qui est fort important, évidemment. Dans ce programme, les bénéficiaires peuvent obtenir des revenus de travail plus importants, parce que ce n'est pas parce qu'elles ont des contraintes... des contraintes physiques ou psychologiques qu'elles ne peuvent pas travailler, alors elles peuvent avoir des revenus de travail plus importants. L'accumulation de biens, aussi, est plus importante en termes d'assouplissement puis assouplissement pour les couples aussi, les règles sont plus flexibles pour les bénéficiaires qui vivent en couple. C'est un geste très fort qui a été posé puis qui est très salué, évidemment, par l'ensemble des organismes qui sont touchés, par, évidemment, les personnes qui sont directement touchées ainsi que leurs familles.

En novembre dernier, à l'Assemblée nationale, on a adopté, à l'unanimité, la loi n° 71, M. le Président, la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale. C'est une réforme qui est saluée par tous, M. le Président, par tous les observateurs et tous les intervenants du milieu. Ça faisait 20 ans que cette loi n'avait pas été revue en profondeur. Il y avait eu un ajustement pour un programme, le programme Objectif emploi, mais, à part ça, il n'y a rien qui avait été fait. Et la situation a changé depuis 20 ans. Les personnes, aujourd'hui, qui sont prestataires sont plus éloignées du marché du travail qu'il y a 20 ans, mais elles sont moins nombreuses aussi. Alors, il faut travailler pour mieux accompagner. C'est ce que je disais tantôt, l'accompagnement, c'est primordial. Alors, on offre maintenant un meilleur accompagnement aux personnes qui sont prestataires de l'aide sociale. On veut les amener vers l'emploi, parce que, partout où je l'ai entendu, M. le Président, pour améliorer sa condition économique, c'est par le travail que ça se fait, c'est par le travail. Et, dans tous les milieux, je l'ai entendu, M. le Président, et dans toute la littérature, c'est ce que j'ai entendu : pour améliorer sa condition, c'est par le travail. Mais il faut amener les gens vers l'emploi et qu'ils puissent contribuer à la hauteur de leurs moyens, et c'est ça qu'on leur permet maintenant, avec une approche beaucoup plus humaine, avec une simplification du régime. On a fusionné des programmes, on enlève de la bureaucratie. Est-ce qu'on veut enlever de la bureaucratie? Oui, on veut enlever de la bureaucratie, et c'est ce qu'on fait, M. le Président.

On met en place un accompagnement personnalisé pour les bénéficiaires, M. le Président. Ils ont droit à un plan d'intervention personnalisé, ce qui va leur permettre de mieux répondre à leurs besoins. On a ajouté le volet de participation sociale intégrée au PAAS, là, le Programme d'aide et d'accompagnement social. On a amélioré le programme Objectif emploi. On a des incitatifs financiers pour les personnes qui veulent aller chercher leur secondaire V, parce que c'est important d'avoir le secondaire V pour avoir un meilleur emploi et un meilleur salaire, M. le Président. On a agi sur le surendettement en limitant à cinq ans la période pouvant être réclamée plutôt que 15 ans. La contrainte à l'emploi devient une contrainte de santé, incluant les enjeux psychosociaux et la santé mentale, M. le Président. On a élargi l'évaluation des contraintes à des professionnels de la santé, pas seulement que le médecin. La

contribution parentale n'est plus obligatoire pour les jeunes qui n'habitent pas chez leurs parents, et c'est maintenant un chèque par personne, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la ministre.

On début de la troisième série d'interventions. M. le député de Taschereau, la parole est à vous.

M. Grandmont : Merci, M. le Président.

Écoutez, Mme la ministre parle de la consultation du projet... du plan de lutte à la pauvreté, dans laquelle elle dit : Les gens nous demandaient de l'accompagnement. J'ai eu accès au rapport de consultations, puis ce que les gens demandaient, là, ce n'était pas de l'accompagnement, ils demandaient des mesures structurantes, des mesures structurantes pour sortir les gens de la pauvreté, agir en prévention. C'est ça que les gens demandaient.

Hier, j'ai écouté un reportage auquel Mme la ministre a participé, là, sur Urbania, super intéressant. Donc, une femme, une reporter, là, Florence La Rochelle, pour ne pas la nommer, qui décide de vivre avec un chèque de 829 \$ par... pour un mois puis d'essayer de survivre, dans le fond, à travers ça. Ce que la personne vit est quand même... Je vous invite vraiment à aller voir ce reportage-là, c'est un micromag sur Urbania. Cette personne-là, finalement, vit de l'isolement, de la fatigue, du stress, de la maladie, même, ce qui lui fait dire qu'être pauvre au Québec en 2025, c'est une job à temps plein, Mme la ministre. Impossible d'être capable de survivre avec 829 \$ puis, en plus, essayer de se trouver une job, en plus, essayer de se trouver une job. Ça fait que des mesures d'accompagnement pour retrouver l'emploi, là, il va falloir que ce soit pas mal plus accommodant que ce ne l'est actuellement parce que ça ne fonctionne pas. Quand on vit du stress, l'isolement, de la fatigue, de la maladie parce qu'on est trop pauvre pour bien manger, pour bien dormir, pour ne pas être dans un environnement qui est stressant parce que l'appartement qu'on se loue, il est sur le bord d'une autoroute, impossible d'être capable de se présenter... de rechercher un emploi puis de se présenter de façon adéquate à un entretien d'embauche. Je veux dire, ce n'est pas ça, on est en mode survie, on n'a pas le temps de se chercher un emploi, c'est une job à temps plein.

Il y a une entrevue à la fin de ce reportage-là, une question qui m'a vraiment interpellé, c'est : Pourquoi ne pas avoir augmenté le 829 \$ de revenu minimum, là, par mois? La ministre répond : Le montant a été indexé de 25 % depuis 2018, puis elle n'a pas tort. J'ai été vérifier puis effectivement, depuis 2018, le montant a été indexé. Mais, pendant ce temps-là, le prix de l'épicerie, par contre, a augmenté de 28 %. L'augmentation du logement locatif a augmenté aussi de 25 %, puis ça ne compte même pas encore cette année, qui va être encore très, très, très élevée parce que le marché s'est resserré. Donc, dans le fond, on n'a pas vraiment augmenté suffisamment les revenus des gens qui sont avec pleines contraintes à l'emploi pour être capables de sortir de la pauvreté puis être capables de sortir de la maladie, du stress, de l'isolement, de la fatigue.

La ministre, dans le même reportage, justifie que les revenus sont bas, mais en même temps il y a un ensemble de services qui accompagnent la personne. Mais en même temps ce n'est pas ça qui va payer l'épicerie puis ce n'est pas ça non plus qui va payer le loyer. C'est beau, avoir des services, c'est beau, avoir des banques alimentaires, mais, quand il faut se déplacer en autobus pour aller dans une banque alimentaire, puis après ça dans une autre, puis après ça aller chercher un repas gratuit à l'autre place, on passe sa journée à travailler à essayer de survivre. Il y a quelque chose là-dedans qui ne fonctionne pas.

Mme la ministre aussi, dans ce reportage-là, axe beaucoup sur son programme Objectif emploi, comme elle l'a fait aujourd'hui aussi. Mais en même temps elle n'a pas corrigé, notamment, l'aberration qui limite les gains de travail à 200 \$ par mois pour les personnes qui sont sans contraintes à la... qui sont sans contraintes à l'emploi. Non, si on gagne plus que 200 \$ par mois, ça veut dire à peine quelques heures, on se fait couper son chèque d'aide sociale. Comment voulez-vous que ça encourage les gens à commencer à travailler? Donc, il y a quelque chose là-dedans qui ne fonctionne pas, c'est une aberration qui est très profonde, et la ministre, pour l'instant, n'a pas travaillé là-dessus.

Pendant qu'on discutait, j'ai reçu un texto d'une personne qui travaille dans un groupe, là, d'aide aux personnes en situation... qui sont à l'aide sociale, puis elle me dit : Écoutez, la ministre me donne l'impression de perdre mon temps, présentement, mais ça confirme sa non-écoute en lien avec le besoin de mesures structurantes. Elle ajoute : Cela confirme que notre travail, dans les prochains mois, ne sera pas fait auprès de la ministre. Parce que ce que je comprends de cette affirmation-là, c'est que Mme la ministre n'a pas le pouvoir d'influencer suffisamment le ministre des Finances pour être capable d'aller chercher des mesures structurantes, des budgets suffisants pour être capable d'aider réellement les gens au Québec.

Donc, je comprends de cette intervention-là que les personnes qui seront ciblées par les interventions des groupes qui travaillent auprès des personnes à l'aide sociale vont devoir se tourner vers les autres porteurs de dossiers, parce que, visiblement, la ministre, quand ça a été le temps de discuter des différents crédits à aller chercher auprès du ministre des Finances, soit n'a pas fait la bataille, soit ne l'a pas faite de manière adéquate, mais elle n'est pas allée chercher l'argent dont on avait besoin et en solidarité sociale et en action communautaire.

Le Président (M. Allaire) : Ça va? Merci, M. le député de Taschereau.

Mme la ministre, la parole est à vous, cinq minutes.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais corriger, si vous permettez, le député de Taschereau. Il y a le 200 \$ par mois auquel... d'exemption auquel ont droit, en termes de travail, là, les prestataires, mais j'ai beaucoup travaillé pour qu'on puisse améliorer cette situation parce qu'on veut amener les gens vers le travail. Alors, on a augmenté... bon, il y a le 200 \$ par mois, plus un supplément de revenu de travail de 25 %, M. le député, vous irez

vérifier dans le budget, il y a eu un premier 10 % lors de la mise à jour, puis on est à 25 % aujourd'hui. Donc, le travail, il se fait, M. le Président, je travaille très fort, puis j'invite les organismes à continuer à me faire confiance pour faire avancer des dossiers.

Je vais vous parler de sécurité alimentaire. Depuis... dans la dernière année, là... depuis, en fait, 2022, c'est 177 millions de dollars d'investissements en sécurité alimentaire. Il y a une partie de cet argent qui va à Banques alimentaires Québec pour l'achat de nourriture, parce qu'avant ce n'était pas nécessaire d'acheter de la nourriture, c'étaient des dons, les choses ont changé. Donc, on donne de l'argent à Banques alimentaires, on répond à 100 % des besoins de Banques alimentaires Québec pour qu'ils redistribuent auprès des 1 300 comptoirs alimentaires. Et on a confirmé encore, dans le budget, là, le 34 millions de dollars à Banques alimentaires qui était demandé.

On soutient aussi des organismes comme La Tablée des chefs, qui montre à des jeunes comment faire la cuisine, et ces jeunes qui, au secondaire, apprennent comment faire à manger, qui rapportent des repas à la maison, peuvent devenir des chefs et vont terminer leur secondaire V, M. le Président. C'est tellement important, la persévérance scolaire. Il faut les aider à continuer, évidemment, en nourrissant... par l'alimentation, mais aussi en leur montrant comment on fait pousser... comment on peut, par l'agriculture urbaine, faire... donc, produire de la nourriture et comment l'utiliser, cette nourriture-là. On soutient Fondation OLO pour les mères, les jeunes mères pendant leur grossesse et après, lorsque l'enfant... jusqu'à deux ans, elles sont soutenues pour s'assurer que les enfants et leurs mères soient bien nourris, Cantine pour tous, les Petits déjeuners. Et puis hier, encore, on rencontrait Le Pignon bleu, qui est... qui a un impact très important ici, dans la capitale.

• (10 h 10) •

Le plan de lutte, M. le Président, contient des mesures. Pour la première fois, on a inscrit dans le plan de lutte à la pauvreté un axe sécurité alimentaire, et c'est un plan de lutte qui est aussi... qui peut bouger à travers le temps, selon les événements qui peuvent arriver, parce que qui eût cru qu'une pandémie nous tombe sur la tête, qui eût cru que les taux d'intérêt augmentent à ce point? Donc, on est capables de bouger avec le plan de lutte. Donc, on a mis l'axe sécurité alimentaire dans le plan de lutte : 141 millions, 13 mesures spécifiques. On travaille avec les organismes du milieu. On veut augmenter de 30 % les projets en sécurité alimentaire au Québec. Et ce n'est pas que d'acheter de la nourriture, c'est de la produire et de faire en sorte d'intégrer les communautés vers la cuisine, parce que les Québécois, là, ils se retrouvent toujours dans la cuisine, c'est là que ça se passe. Alors, il y a là quelque chose de très important, M. le Président, qu'on veut garder : l'intégration, la culture, la francisation, ça se passe aussi dans la cuisine, grâce à l'ensemble de ces activités, les jardins communautaires, etc., qui voient le jour un peu partout.

Et un mot sur AU/LAB, qui est un organisme fort important, des chercheurs reconnus à travers le monde qui l'étaient peu ici, au Québec, et avec qui on travaille pour améliorer l'impact de l'agriculture urbaine au Québec, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la ministre.

On poursuit avec la partie gouvernementale. Mme la députée de Laporte, cinq minutes, la parole est à vous.

Mme Poulet : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Bonjour à tous.

Alors, je prends la parole aujourd'hui pour aborder un sujet qui m'est très cher, qui me tient vraiment à coeur : la sécurité alimentaire. Cet enjeu, on le sait, fondamental, j'en fais mon cheval de bataille, notamment dans le cadre de mes fonctions d'adjointe gouvernementales auprès de la ministre en ce qui concerne le volet sécurité alimentaire.

Je souhaite partager avec vous le fruit d'une initiative que j'ai récemment menée et dont j'en suis très fière, le Sommet alimentaire de l'économie sociale de la Montérégie. Cet événement a été organisé en octobre dernier en collaboration avec le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil, et son objectif principal était de créer un véritable espace de dialogue et d'échange entre les acteurs de terrain, les experts des enjeux liés à la sécurité alimentaire de la Montérégie. Dans le cadre de ce sommet, nous avons eu l'apport important du premier ministre du Québec, qui a non seulement souhaité aux délégués présents un bon travail, mais a aussi manifesté son vif intérêt à lire le rapport de l'événement. Sachez que je lui ai remis en janvier dernier. Pour l'ensemble des personnes présentes, cette opportunité offerte par le premier ministre est considérable. Aussi, par une présence significative de quatre ministres dans le cadre d'un panel, dont la ministre ici présente, nous démontrons clairement la portée des projets structurants émergeant d'action collective. Ce grand rassemblement montérégien a également été possible grâce à l'apport financier des ministres de la région et du premier ministre et de leur appui au niveau des communications et des invitations.

Ce sommet est une étape préliminaire axée principalement sur les populations vulnérables à une conversation plus large qui permettra de prioriser des initiatives structurantes. Tous les acteurs ont mis l'épaule à la roue lors de ces discussions. En ce sens, nous avons voulu explorer ensemble des solutions concrètes permettant de mieux utiliser les ressources déjà disponibles pour remplir davantage d'assiettes vides. C'est plus de 200 représentants issus de divers secteurs de la sécurité alimentaire à travers la Montérégie, de Sorel à Vaudreuil, qui ont répondu présent à notre invitation. Les discussions ont permis de soulever des questions essentielles telles que l'approvisionnement en aliments, l'augmentation continue des coûts alimentaires, la nécessité de mieux mutualiser les ressources disponibles entre les organismes et les partenaires.

À l'issue des discussions entre les organismes communautaires, les producteurs agricoles et les institutions publiques, plusieurs priorités ont émergé. Parmi celles-ci, un projet-phare a particulièrement retenu notre attention, la création d'un pôle logistique alimentaire territorial, le PLAT. Ce pôle aura pour mission de coordonner l'approvisionnement, la transformation et la distribution pour un partage des ressources afin de répondre efficacement aux besoins des différents acteurs du secteur.

Ce sommet a non seulement mis en lumière la mobilisation des organismes locaux, mais aussi leur capacité à générer des idées innovantes, à renforcer les partenariats et à unir leurs forces pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire. Je suis convaincue que, collectivement, nous avons le pouvoir de faire une réelle différence. Ensemble, nous pouvons bâtir un secteur alimentaire plus solidaire et plus juste pour tous. Ce sommet nous a démontré qu'en travaillant ensemble nous pouvons améliorer la sécurité alimentaire et répondre aux besoins des plus vulnérables.

En terminant, j'aimerais vous rappeler — Mme la ministre en a parlé tantôt — que le gouvernement du Québec a adopté un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ambitieux pour la période 2024-2029. Ce plan prévoit des investissements totalisant 4,3 milliards de dollars. 750 millions de dollars seront consacrés à 71 actions concrètes menées par 21 ministères et organismes. Parmi ces actions, l'une des priorités vise spécifiquement à améliorer l'accès aux aliments pour mieux répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire. C'est une priorité que nous partageons tous. Pour coordonner nos efforts, un comité interministériel a été mis en place. Des initiatives comme la popote roulante, la Cantine pour tous, Les Banques alimentaires du Québec, le Club des petits déjeuners bénéficient d'un soutien constant de notre gouvernement. Ce sont des partenaires essentiels pour garantir que personne ne soit laissé de côté.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la députée.

On enchaîne avec la quatrième série d'interventions. Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, vous avez cinq minutes, la parole est à vous.

Mme McGraw : Merci, M. le Président.

Alors, évidemment, lorsqu'on parle du filet social, on comprend tous et toutes que le secteur communautaire joue un rôle essentiel en complément au secteur public. Mais présentement le secteur communautaire ne peut pas jouer son rôle à fond, malgré leurs efforts et toute une bonne volonté, parce qu'ils sont en situation de crise. D'ailleurs, le secteur communautaire fait face à une tempête parfaite, et ce n'est pas moi qui le dis, c'est le PDG, Claude Pinard, de Centraide Grand Montréal, et je cite, il dit : «Nous pouvons donc parler de tempête parfaite, et ce, tant pour le secteur communautaire, pour toutes les personnes en situation de vulnérabilité.» Cette tempête parfaite, c'est dû premièrement à la demande explosive pour les services du secteur communautaire, et souvent, ça, c'est pour pallier le manque dans les secteurs publics.

Donc, demande explosive, le communautaire nous dit que depuis 50 %... plus que 50 % des organismes communautaires ont relaté une augmentation du nombre de personnes ayant utilisé leurs services par rapport à l'année précédente, et ça, c'était en 2023. Ça fait que demande explosive pour palier les services publics, mais, de l'autre côté, manque de ressources, manque de ressources pour faire leur travail. Malgré que le secteur communautaire est hyper efficace, ils font beaucoup avec très peu, mais là on est rendus ailleurs au niveau de manque de ressources, on parle de manque de financement. On n'a même pas indexé... Il y avait une proposition du Programme de soutien aux organismes, au PSOC. On n'a même pas indexé selon l'indice le coût de fonctionnement communautaire, qui aurait été pour... plutôt que l'indice des prix à la consommation, ça a été une proposition. Cela aurait coûté au gouvernement 7,8 millions de dollars, c'est le même montant qu'on a donné aux LA Kings. Ça fait que c'est une question de priorités.

Ça fait que manque de financement, parce que, je suis désolée, mais le gouvernement a fait des mauvais choix. Il a gaspillé des centaines de millions de dollars, même de milliards de dollars, avec des chèques électoralistes, avec des... la mauvaise gestion de la SAAQclic, et un 500 millions de dollars au moins, on verra si c'est encore plus, un 700 millions de dollars avec Northvolt. Alors, c'est des centaines de millions de dollars, mauvaise gestion, gaspillés, qui font en sorte qu'il y a très peu de marge de manoeuvre, maintenant, pour le secteur communautaire, qui souffre, et eux veulent aller appuyer les populations vulnérables.

Alors, financement, manque de personnel. On parle maintenant d'un écart salarial, entre le communautaire et la moyenne québécoise, de 37 % à 42 %, et c'est surtout des femmes qui travaillent dans ce secteur-là. Alors, c'est une injustice totale que ces gens qui sont formés et, par la suite, se font en concurrence, que le secteur public vienne chercher ces personnes bien formées. Il y a un taux de roulement élevé à cause du manque de financement, l'écart salarial, alors ne peut pas faire son... leur travail.

• (10 h 20) •

Et finalement c'est une question de manque de locaux, encore une fois. Le secteur communautaire doit faire compétition, concurrence avec le secteur public. Par exemple, les centres scolaires, les écoles ont droit de reprendre leurs écoles, mais il faut une planification, du côté communautaire. Pourquoi on sait à l'avance, des années à l'avance, que les écoles vont reprendre leurs locaux? Pourquoi on n'a pas un plan pour, justement, s'assurer que les centres communautaires ont des locaux appropriés, adéquats, si on les respecte? Alors, je cite exactement... on connaît très bien le centre Ahuntsic, finalement le gouvernement fédéral a dû intervenir récemment avec un 15 millions. À Laval... le Patro Laval, ici, à Québec, le gouvernement fédéral et la ville du Québec, on doit intervenir, et je cite la PDG, Mme Caroline Bisson, qui dit : «Écoutez, c'est gênant, c'est gênant, là. On ne voit pas que ce projet-là, qui est structurant, est une occasion pour eux — c'est-à-dire le gouvernement du Québec — de montrer qu'ils sont là avec le communautaire. Présentement, ce qu'on sent, ce qu'on sent, c'est leur absence.»

Alors, il y a beaucoup de travail à faire pour donner suite au PAGAC, à aller dans le concret puis aller vraiment financer et donner les ressources appropriées, adéquates au secteur communautaire pour faire leur travail, pour pallier le secteur public. Dans le PAGAC, on sait qu'il manque de concret. On sait que le PAGAC, le plan d'action gouvernemental 2022-2027, ça a été dénoncé par son manque de soutien aux 3 000 organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et services sociaux qui offrent... qui devraient offrir des services complémentaires, et je

pourrais en citer plus. Ça fait qu'il faut traduire cette bonne volonté que j'entends de la ministre, toujours, mais dans des gestes concrets, avec l'appui de son gouvernement, pour appuyer le secteur communautaire pour faire leur travail au Québec.

Le Président (M. Allaire) : Merci. Merci, Mme la députée. Mme la ministre, la parole est à vous, cinq minutes.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président.

Alors, parlons d'action communautaire et des bénévoles. On sait que les organismes communautaires font partie du filet social des Québécois. Ils sont la raison d'être pour laquelle le gouvernement du Québec, le gouvernement de la Coalition avenir Québec, se dédie et crée du financement, a créé un programme spécifique pour les organismes communautaires. Ça faisait 15 ans, M. le Président, que les organismes communautaires attendaient un plan d'action, 15 ans qu'ils attendaient ce plan d'action. On l'a mis en place, ce plan d'action, avec une consultation auprès du milieu en 2022. C'est 1,1 milliard de dollars, M. le Président, 888 millions dédiés au rehaussement du financement à la mission des organismes. Première fois, M. le Président, qu'un gouvernement confirme l'importance de la mission des organismes communautaires.

Et il y a un 200 millions de mesures, M. le Président, qui permettent, par exemple, aux employés d'avoir accès aux assurances collectives, aux régimes de retraite, etc., des mesures de rétention d'emploi, des mesures qui permettent d'améliorer la gouvernance à certains égards. Le plan d'action gouvernemental en action communautaire, qui est un plan gouvernemental... je le répète, je ne suis pas toute seule à travailler là-dessus, là, j'ai 23 ministères et organisations gouvernementales qui ont des liens avec le milieu communautaire et je travaille avec tous ces gens-là. On travaille sur la reddition de comptes, par exemple. On a mis en place une reddition qui est saluée, saluée par les organismes, parce qu'on a relevé le seuil d'audit pour les organismes communautaires, on est passés de 200 000 \$ à 500 000 \$. C'est des millions de dollars d'économies pour les organismes communautaires, qui peuvent dédier leurs ressources à leur mission, non pas à la reddition de comptes, et on continue à travailler sur cette reddition de comptes, M. le Président.

Le plan d'action gouvernemental en action communautaire, le PAGAC, nous a permis aussi, M. le Président, de mettre en place un nouveau programme de financement à la mission pour des organismes qui étaient orphelins, qui ne pouvaient pas trouver de ministère porteur ou d'organisme à qui se rattacher pour avoir du financement à la mission. Alors, au sein de mon ministère, nous avons créé un tout nouveau programme, on a fait un projet pilote avec les Accorderies, dont les Accorderies de Shawinigan et quatre Accorderies. Et là, tout récemment, 10 nouveaux organismes, M. le Président, sont financés à la mission pour les trois prochaines années, M. le Président, parce qu'on y croit, à ça, c'est important d'avoir un soutien financier pour les organismes communautaires. Et, dans le présent budget, il y a 50 millions de dollars pour les organismes qui sont liés à la santé et aux services sociaux, M. le Président. Ce n'est pas de l'argent de Monopoly, c'est du véritable argent qui est dédié aux organismes communautaires, M. le Président.

Et concernant l'action bénévole, M. le Président, ils sont, les bénévoles, extrêmement importants. Ce sont des acteurs clés au sein des organismes. Et on soutient l'action bénévole, c'est la force vive du Québec. Ce sont des centaines de milliers de Québécois qui donnent des heures, du temps, de leur expertise et, comme je l'ai dit tantôt, de leur amour pour soit des jeunes ou des aînés ou des familles, l'aide aux devoirs, etc.

Et je vous rappelle que le gouvernement du Québec organise, depuis plusieurs années, le prix bénévole Québec pour souligner le travail exceptionnel de bénévoles. 40 personnes, chaque année, sont nommées pour leurs efforts extraordinaires auprès de la population. Et vous serez tous, Mmes et MM. les députés, invités à cette soirée importante où les nominés seront tous invités au Parlementaire, comme à chaque année. Alors, je vous invite à y venir, et il y aura peut-être quelqu'un de votre circonscription qui sera nommé. Ce sera l'occasion de venir les rencontrer et de prendre une photo avec eux. Ils apprécient énormément la présence de leurs députés. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci à vous, Mme la ministre.

Alors, on débute la cinquième série d'interventions. Et, Mme la députée de Terrebonne, vous êtes dans les premières, là, depuis la semaine passée. Alors là, c'est votre première interpellation, je vous souhaite une bonne première intervention. La parole est à vous, cinq minutes.

Mme Gentilcore : Merci. Merci, M. le Président. Merci, chers collègues, Mme la ministre, collègues des oppositions. Très heureuse d'être ici pour parler d'un sujet, évidemment, crucial, parce qu'on le sait, c'est sans équivoque, le filet social s'effrite au Québec.

Mme la ministre disait que c'est la première fois qu'on reconnaissait vraiment, là, l'action communautaire, mais c'est faux parce qu'en 2001, sous le Parti québécois, le gouvernement a adopté la politique de reconnaissance... Oui?

Le Président (M. Allaire) : ...Mme la députée, je m'excuse, je dois déjà intervenir.

Mme Gentilcore : Bien, déjà...

Le Président (M. Allaire) : Vous avez employé un terme non parlementaire. Je vais vous demander de retirer le terme «faux».

Mme Gentilcore : Ah! je suis désolée. Je retire, je retire.

Le Président (M. Allaire) : Parfait, merci. Vous pouvez continuer. Merci.

Mme Gentilcore : En fait, en... donc, j'apporte une information supplémentaire, en 2001, sous le Parti québécois, le gouvernement a adopté la politique de reconnaissance de l'action communautaire, puis en 2002, juste après ça, la loi qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le Québec s'est doté aussi de nombreux plans ciblés, là, d'actions ciblées pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyennes, de nos concitoyens, entre autres en santé mentale, en violence conjugale, jeunesse, famille, enfance, personnes LGBTQ+, et ça continue.

Donc, tous les outils soit là, M. le Président, mais la CAQ ne met tout simplement pas les moyens pour y arriver, décide de mettre de l'argent ailleurs, mes collègues en ont très bien parlé tout à l'heure.

Aujourd'hui, on constate une hausse de l'itinérance de 44 % en cinq ans, pour atteindre plus de 10 000 Québécoises, Québécois qui sont sans logis, actuellement, 44 % de 2018 à 2022, donc tout ça pendant le premier mandat de la CAQ, M. le Président. Et, selon l'aveu que j'ai obtenu du ministre responsable des Services sociaux lui-même la semaine dernière, ce nombre-là va vraisemblablement augmenter lors du prochain dénombrement le 15 avril prochain. On doit donc s'attendre à un nouveau recul sous le deuxième mandat de la CAQ.

Mais comment ça se fait que la situation empire, M. le Président, alors que la CAQ jure faire tout ce qui est en son pouvoir, déployer tous les efforts pour renverser la situation? Comme dans tout le reste, actuellement, la CAQ veut qu'on la juge sur ses intentions et non pas sur ses résultats, M. le Président. Pendant ce temps-là, c'est des milliers de personnes qui, soir après soir, n'ont nulle part où dormir. Ce sont 2,6 millions de demandes d'aide alimentaire qui sont faites chaque mois, une hausse de 14 % en un an.

Au Québec, notre contrat social, c'est que le travail est supposé nous protéger de la pauvreté. Quand on constate qu'il y a de plus en plus d'étudiants, de plus en plus de travailleurs qui ont besoin des banques alimentaires sur une base quotidienne, c'est qu'on est en train de rompre ce contrat social là qui est au fondement même de notre société.

Autre sujet, et Mme la ministre en parlait tout à l'heure, en 2023-2024, ce sont presque 8 000 femmes victimes de violence conjugale qui n'ont pas pu obtenir de place en maison d'hébergement. Ça, c'est sans parler du système de santé, on en a parlé tout à l'heure, dans lequel le gouvernement a sabré 1,5 milliard de dollars. Et de nombreux organismes communautaires ont souffert directement de ces coupures-là parce que leur financement soit n'est tout simplement jamais arrivé ou a énormément tardé à arriver. On nous en a parlé beaucoup sur le terrain, dans Terrebonne, de nombreux organismes ont parlé de ça. Les organismes communautaires, ce sont les toutes dernières mailles de notre filet social. Pour plusieurs d'entre eux, en ce moment, ils jouent même le rôle de première ligne en santé. On ne peut pas se permettre qu'ils échappent qui que ce soit.

• (10 h 30) •

Donc, ces organismes qui s'occupent des plus vulnérables sont aujourd'hui eux-mêmes vulnérables, M. le Président. Dans le dernier budget, c'est seulement 22,9 millions qui sont prévus pour l'action communautaire, et ça, ça inclut un montant qui avait déjà été annoncé dans le plan en matière d'action communautaire. C'est donc seulement 10 millions de plus pour les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé des services sociaux, soit l'équivalent d'à peine 3 000 \$ par organisme, M. le Président. J'aimerais rappeler, d'ailleurs, que la plupart de ces organismes-là reçoivent un financement à la mission qui est nettement insuffisant, qui couvre à peine leur budget de fonctionnement, ils doivent donc appliquer pour du financement par projets. Mais pensez-vous vraiment que ces organismes-là ont les moyens, M. le Président, de multiplier la paperasse, la bureaucratie et la reddition de comptes? Parce que, vous savez, en ce moment, puis on me le dit, là, le seul projet qui existe pour ces organismes-là, c'est de remplir leur mission principale, aider les populations vulnérables.

On le sait aussi, les organismes communautaires sont aux prises avec de graves problèmes de recrutement, ma collègue en parlait tout à l'heure, et de graves problèmes de rétention de main-d'oeuvre. On me l'a dit, encore une fois, à de nombreuses reprises, ils ne peuvent pas payer leur personnel dignement, alors qu'ils sont là pour aider les personnes vulnérables à retrouver leur dignité, justement. Ça n'a aucun sens.

J'aimerais terminer en revenant sur le plan pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Selon tous les acteurs du milieu, il ne comporte aucune mesure structurante pour réduire le nombre de personnes en situation de pauvreté. Alors qu'on traverse une crise du coût de la vie et de l'itinérance sans précédent, ce plan-là, la modification de la loi sur l'assistance sociale et le budget laissent tout le monde insatisfait. Aucune hausse de prestations n'est accordée dans ce budget. Ce sont donc des milliers de prestataires qui vont rester sur leur faim, M. le Président, tant au propre qu'au figuré.

Donc, voilà, je vous remercie pour votre écoute.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la députée de Terrebonne. On enchaîne avec Mme la ministre. La parole est à vous pour cinq minutes.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président.

Je vais me permettre de parler de logement et de transport collectif, M. le Président, parce que ce sont des éléments importants lorsqu'on parle du filet social. Évidemment, l'accès au logement, l'accès au transport collectif, c'est... ça fait partie des données importantes pour lutter contre la pauvreté et la précarité, évidemment, M. le Président.

Concrètement, notre gouvernement aide les personnes qui sont en situation de vulnérabilité. On soutient l'accès au logement, M. le Président. Dans l'année... dans le tout récent budget, c'est 75 millions de dollars qui sont ajoutés pour bonifier le Programme de supplément au loyer, c'est 1 000 PSL, qu'on appelle, programme de soutien au logement, de plus, M. le Président, pour les personnes qui sont en difficulté, et ça, le PSL sert aux personnes à payer 25 % de leur revenu, et le reste est payé par le gouvernement auprès du propriétaire.

On a également annoncé, M. le Président, 228 millions de dollars pour les trois prochaines années pour rénover et exploiter les parcs d'habitations à loyer modique. La semaine dernière, on a également confirmé 559 millions de dollars additionnels au PQI pour la construction et la réfection de logements sociaux, M. le Président. On a aussi... on sait à quel point les municipalités sont importantes et que les élus municipaux ont à prendre des décisions ou à jouer un rôle dans la crise actuelle du logement, et on leur a donné de nouveaux leviers, M. le Président, pour qu'ils puissent accélérer les processus de construction et les... toutes les décisions préalables pour qu'on puisse construire le plus rapidement possible.

Pour contrer la crise du logement, bien, il faut construire du logement. Il y a eu un accroissement, une augmentation importante de la population au Québec dans les toutes dernières années, ça a un impact sur le logement. Il faut construire plus de logements. Il y a 24 000 logements qui sont en construction, à l'heure actuelle, M. le Président, et qui vont devenir des logements disponibles pour la population.

Un mot sur le transport collectif, M. le Président, c'est aussi une composante importante dans la lutte à la pauvreté, la lutte à l'exclusion sociale. Il faut permettre aux gens de pouvoir se rendre à leur milieu de travail. Il faut désenclaver des quartiers. Il faut permettre aux personnes de pouvoir se déplacer le plus facilement possible.

Je vais vous parler de l'est de Montréal, M. le Président. Le prolongement de la ligne bleue, on en a parlé pendant 40 ans. Tous les gouvernements précédents, le Parti québécois, le Parti libéral, ont coupé des rubans, ont planté des pelles dans la terre, jamais rien n'a levé ou n'a été vraiment creusé, M. le Président. C'est nous, M. le Président, qui avons mis vraiment en place tous les travaux nécessaires pour le prolongement de la ligne bleue. On a même amélioré le trajet de cette... du prolongement de la ligne bleue en dépassant la fracture dans l'est de Montréal qu'est l'autoroute 25, pour qui connaît l'est de Montréal, pour aller... pour avoir une entrée du côté d'Anjou, et ça change tout, M. le Président.

On a annoncé, tout récemment, le PSL, le Projet structurant de l'Est. Le Parti québécois est contre le PSL, M. le Président, alors que tous les maires saluent le projet... le PSE, le Projet structurant de l'Est, qui va désenclaver et Lanaudière et l'est de Montréal. Et ça, c'est important, M. le Président, parce qu'enfin on a un projet, tout le monde est d'accord. Mais le Parti québécois, malheureusement, n'est pas en faveur d'un mode de transport collectif structurant pour l'est de Montréal et le démontre facilement, aisément à peu près tous les jours. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la ministre.

M. le député de Taschereau, on enchaîne avec vous. Vous avez cinq minutes.

M. Grandmont : Oui, merci beaucoup, M. le Président.

Écoutez, j'aimerais revenir sur quelques éléments, là. En fait, souvent, le premier ministre a dit, là : Ah! Québec solidaire ne fait que chialer, que c'est le rôle de l'opposition que de chialer et qu'on ne fait pas de propositions. Bien, je voulais faire des propositions, justement. Mais en même temps, avec la dernière intervention de Mme la ministre, ça va me permettre aussi de répondre à certaines des affirmations qu'elle a amenées.

D'abord, dans les propositions de Québec solidaire, ce qu'on aimerait, pour être capables d'être structurants, effectivement, là, sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ce serait d'abord d'élargir le Programme de revenu de base. On l'a dit, je le répète, ce programme-là est intéressant, avoir un revenu de base, qui avait été poussé par un ancien député, ministre libéral, qui en avait écrit un livre, d'ailleurs, là-dessus, M. François Blais, et on trouve cette proposition-là intéressante, mais elle devrait être appliquée à plus de gens. Elle devrait être appliquée à plus de gens, parce qu'actuellement la façon de calculer ou de traiter les gens qui seraient en théorie aptes à travailler est contre-productive, absolument contre-productive. Je l'ai dit en parlant du reportage d'Urbania, être pauvre, être dans la misère, à 829 \$ par mois, c'est une job à temps plein, ce qui nous empêche de, justement, rechercher un emploi, si c'est ça qu'est notre voie de sortie plus grande vers une vie digne et exempte de pauvreté. Premier élément.

Deuxième élément, hausser le salaire minimum. Ça a été mentionné tout à l'heure, le pacte qu'on a, au Québec, c'est que la... travailler à temps plein au salaire minimum devrait sortir les gens de la pauvreté. Or, ce n'est pas le cas, puis je pense que, même du côté gouvernemental, on le reconnaît. Il y a de plus en plus de gens qui travaillent à temps plein qui sont forcés, aujourd'hui, d'aller dans les banques alimentaires. Pourquoi? Parce que le salaire minimum n'est pas adéquat, n'est pas suffisant. Et le supposé choc que ça aurait sur les emplois et que ça pourrait provoquer de l'inflation, ce n'est pas vrai, ça a été démontré par des expériences menées ailleurs dans le monde et même au Canada.

Le logement. Le logement, c'est un enjeu, évidemment, important. C'est le premier poste budgétaire des ménages québécois, premier poste. Oui, évidemment, il faut s'attaquer à cet enjeu-là, c'est un enjeu très important. Malheureusement, actuellement, la ministre de l'Habitation ne livre pas. Il n'y a pas de logements sociaux, disons... pas abordables, là, des logements sociaux qui sont livrés de façon adéquate pour répondre à la demande.

Le Programme de supplément au loyer, le PSL, comme l'a mentionné Mme la ministre, ça ne fonctionne pas non plus. La ministre de l'Habitation elle-même dit que ce programme-là ne fonctionne pas et n'est pas dépensé au complet. Donc, on a beau mettre des chiffres puis de mettre de l'argent dans ce programme-là, s'il n'est pas utilisé, à quoi ça sert puis comment ça aide véritablement le monde?

Puis pas plus tard qu'aujourd'hui il y avait un article sur le programme RénoRégion qui est abandonné, un programme qui permet d'aider à des gens à maintenir leur logement en région de façon adéquate. Ah! bien là, ce qui se passe avec l'abandon de ce projet-là, encore une fois, une économie de bouts de chandelle, ce programme-là va faire en sorte que des gens vont devoir quitter leur logement parce qu'il ne sera plus adéquat pour qu'ils puissent y vivre. RénoRégion, vous regarderez ça, Mme la ministre.

• (10 h 40) •

Deuxième poste budgétaire des ménages québécois, c'est le transport, et c'est un poste incompressible. Si on veut que les gens se déplacent, ils ont besoin d'avoir accès à du transport collectif, c'est la seule façon d'être capable

de réduire ce poste budgétaire là. Avoir une voiture, ça coûte au moins 10 000 \$ par année, selon le CAA-Québec. Or, qu'est-ce qui s'est passé? Mme la ministre parle du Projet structurant de l'Est, un projet qui est, encore pour une fois, dans les nuages, là. Ça n'existe pas encore, ce projet-là, là. La CAQ, depuis le début de son arrivée en 2018, n'a fait que ralentir les projets de transport collectif. Elle ne pourra pas m'obstiner là-dessus, je veux dire, tous les projets de transport collectif qui étaient sur la table ont été ralentis, il n'y a rien qui a été fait. Elle parle de coupures de rubans, mais c'est un peu ce que son gouvernement a fait. Pas plus tard que la semaine dernière, on apprenait que, même pour les banlieues de Québec, on abandonnait le projet de voies réservées qui aurait permis à des gens qui sont dans les banlieues de Québec, qui vivent une certaine pauvreté aussi, qui fréquentent peut-être les banques alimentaires et qui n'auront pas ces options-là pour se déplacer pour aller travailler ou pour aller à l'école...

Finalement, bien, je terminerais que... par une dernière proposition de Québec solidaire, c'est d'améliorer le financement du communautaire. Je reviens là-dessus, je ne redirai pas mes chiffres, mais, si c'est pour être la première ligne, bien, il faudrait s'assurer que le gouvernement du Québec finance adéquatement, donne les moyens adéquats aux organismes communautaires, qui sont devenus la première ligne, malheureusement, du Québec, par désengagements successifs des différents gouvernements des dernières années. Bien, si c'est ça, la première ligne au Québec, bien, qu'on les finance adéquatement.

Donc, quelques propositions : revenu de base, augmenter le salaire minimum, pousser sur l'accélérateur pour livrer du logement social puis décrocher, faire fonctionner le Programme de supplément au loyer, pousser sur l'accélérateur pour des projets de transport collectif, baisser les tarifs, évidemment, aussi puis un financement adéquat du communautaire.

Le Président (M. Allaire) : Merci. Merci, M. le député de Taschereau. Mme la ministre, cinq minutes.

Mme Rouleau : Merci beaucoup, M. le Président.

Je parlerais des Alliances pour la solidarité, parce que c'est quelque chose... c'est une instance qui est importante dans chacune des régions du Québec. On se rappelle qu'en 2014 le Parti libéral avait laissé aller les CRE, les conférences régionales des élus, qui étaient une concertation régionale. La nature a horreur du vide, et il s'est créé les Alliances pour la solidarité. Ça fait partie du plan de lutte à la pauvreté, c'est un élément-phare dans cette lutte à la pauvreté, parce qu'on mise beaucoup sur la concertation du milieu pour identifier les priorités régionales, ce qui se passe dans le secteur et sur la mobilisation des communautés aussi.

Donc, pour les Alliances de la solidarité, dans le présent plan de lutte, c'est 145 millions de dollars qui est attribué à ces Alliances qui, par appel de projets auprès des organismes, mettent en place des projets qui sont des innovations, souvent, des projets structurants qui vont venir aider à solutionner certains enjeux. Donc, on met en place des projets concrets qui viennent consolider le tissu social dans chacune des régions, parce que vous savez à quel point, M. le Président, les régions sont très importantes pour notre gouvernement, et on travaille, on consacre beaucoup d'énergie dans les régions pour faire en sorte que ce tissu social qui vient créer cette magnifique couverture québécoise soit bien tissé serré, comme on dit.

Donc, les Alliances, c'est une approche qui se veut novatrice dans cette lutte à la pauvreté. Je les ai rencontrées en faisant la tournée à travers l'ensemble des régions. J'ai rencontré chacune des Alliances, j'ai vu certaines... vraiment très... bien, elles sont toutes très dynamiques et certaines connaissent certains enjeux, nous ont fait part de leurs enjeux, et puis on a répondu le mieux possible dans la nouvelle mouture du plan de lutte, parce que les Alliances, bien, c'est 3 000 initiatives qui sont soutenues depuis 2018, et à chaque fois qu'on investit 1 \$ auprès des Alliances, bien, c'est 1,34 \$ du milieu qui est généré. Alors, c'est... ce sont des investissements qui sont très importants. On a 21 Alliances à travers le Québec, en comptant, bien sûr, les communautés autochtones et inuites. On veut couvrir, évidemment, l'ensemble des territoires. Et ce que j'ai fait dernièrement, ce que j'ai demandé, c'est que les Alliances puissent se retrouver ensemble. On a créé trois forums pour que les Alliances puissent se partager leurs bons coups et leurs moins bons coups ensemble, et qu'on puisse établir cette communication transversale, là, pour l'ensemble du Québec. Et, bien, à Trois-Rivières, on a eu un thème principal, qui était la lutte aux préjugés; dernièrement, à Gatineau, c'était... le thème était la sécurité alimentaire; et prochainement, bien, on aura un troisième forum au Saguenay, avec de nombreux partenaires, évidemment.

Et, dans le financement qui est dédié aux Alliances, on a mis une... on a mis un thème qui concerne les centres-villes, pas seulement, évidemment, mais il y a comme une majeure pour les centres-villes parce qu'on sait qu'il y a là des enjeux, et on a aussi permis que des organismes communautaires qui avaient déjà des projets innovants et qui ont démontré que cette innovation était vraiment très bonne, bien, que ces projets puissent continuer à être financés pour les trois prochaines années, M. le Président.

Donc, on est très près du milieu communautaire, on est très près de la communauté, et on veut travailler à ce que vraiment personne ne soit laissé derrière, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci, Mme la ministre.

On enchaîne avec la députée de Lavolette—Saint-Maurice. La parole est à vous, cinq minutes.

Mme Tardif : Merci, M. le Président. Donc, tel qu'on l'a dit, tel qu'on l'a démontré, pour contrer contre la pauvreté, ce sont plusieurs ministères qui sont impliqués, qui participent. On a, bien entendu, parlé du ministère de la Solidarité sociale, de la Santé, celui de l'Habitation, à ne pas oublier, et celui des Affaires municipales.

Un exemple concret, à Shawinigan, on soutient un très beau projet pour la construction, on parle de logements sociaux. Donc, on va avoir un beau projet de construction de logements sociaux, logements abordables pour les aînés, parce qu'il ne faut pas oublier nos aînés, non plus, à travers cette pauvreté. Donc, Unitairés, un bel exemple de partenariat public-privé.

Une autre initiative majeure du PAGIEPS, ça a été les Alliances, Mme la ministre en a parlé. Ça a évidemment permis de signer des ententes, de financer des projets locaux, des projets régionaux qui visent à lutter contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale. Ces Alliances ont favorisé la collaboration entre les acteurs communautaires et les instances gouvernementales. En Mauricie, dernièrement, il y a quelques semaines, on a d'ailleurs tenu... ils ont tenu une rencontre où il y avait une cinquantaine d'organismes qui étaient présents. J'ai eu l'occasion d'aller m'asseoir avec eux pour écouter, là, leur évaluation et leurs besoins. Donc, on est à l'écoute.

Et, dans le cadre de l'initiative Alliance pour la solidarité du PAGIEPS, le Consortium en développement social de la Mauricie avait été désigné comme un organisme mandataire pour gérer les fonds. Et, initialement, il y avait eu près de 6 millions de dollars uniquement pour la Mauricie, et parce qu'il y a eu le délai, l'année de transition avant la rédaction et la mise sur pied du second plan gouvernemental, ils avaient bénéficié d'un budget additionnel de près de 1 million de dollars. Donc, c'est pour montrer à quel point on est à l'écoute, mais aussi à quel point les besoins sont grands. Ces fonds ont permis de prolonger des initiatives existantes, d'ajouter une nouvelle initiative régionale aussi. On parle ici d'Infologis, donc, et c'est très, très en demande, et je les remercie et je les félicite. Je félicite et je remercie tous les travailleurs de ces organismes-là, qui sont essentiels. Et Infologis, dans cette crise du logement, est essentiel pour les locataires de la Mauricie, pour les soutenir et pour leur donner l'information nécessaire face aux propriétaires, souvent.

• (10 h 50) •

Donc, dans Laviolette—Saint-Maurice, le programme de financement pour l'inclusion et la participation sociale a permis que plusieurs... des dizaines de conventions, là, avec des organismes soient reconduites. Dans mon comté, je l'ai dit, les besoins sont immenses. Je peux nommer quelques organismes, donc : la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Maurice, je vous salue, le Carrefour Emploi du Haut-Saint-Maurice, le Comité pour la défense des droits sociaux de La Tuque, le Service d'aide au consommateur de Shawinigan, le Centre jeunesse-emploi de Shawinigan, l'AQDR, RODITSA, RODITSA, qui est le regroupement d'organismes qui chapeaute les organismes qui ont... qui travaillent pour les personnes en DI/TSA, donc, etc. Merci à toutes ces merveilleuses personnes. Il me fait toujours plaisir de vous rencontrer et de vous visiter. En 2023, faut-il le rappeler, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale — donc, je rajoute un ministère — a versé plus de 1,4 milliard de dollars en prestations pour soutenir les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, sans parler des millions de dollars. Ça n'a l'air de rien, mais tous les députés donnent... la somme des dons que nous faisons aux organismes communautaires via nos budgets discrétionnaires cumule quand même quelques millions de dollars, donc, qui viennent du gouvernement et du ministère de la Solidarité sociale.

En 2024, on a donc lancé le nouveau plan quinquennal, on en a parlé, on a parlé des actions intégrées, on a parlé des commentaires des organismes. Donc, est-ce que les efforts qui sont déployés sont suffisants? Est-ce que les... Est-ce que c'est... La réponse, c'est non. Vous le savez, je l'ai dit d'entrée de jeu, nous le savons. Par contre, en 2024, le gouvernement a annoncé...

Le Président (M. Allaire) : Merci. Merci, Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons.

Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, pour la dernière série d'interventions, vous avez trois minutes.

Mme McGraw : Oui, merci. Alors, le gouvernement répète les mots «mobiliser, accompagner, participer», mais, dans les faits, les fameuses Alliances pour la solidarité sont sous-financées. Les organismes communautaires sont laissés à eux-mêmes. On parle de demandes explosives, on parle de tempête parfaite, on parle de pénurie de financement, de personnel et de locaux pour bien faire leur travail, souvent pour pallier les manques... les manquements dans les services publics, et les personnes en situation de pauvreté ne voient aucun changement dans leur quotidien.

Et là ce qui arrive, c'est que... M. le Président, l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire la faim, devient une normalité. Ce n'est pas juste une question d'urgence humanitaire, mais c'est vraiment un échec économique lorsque tant de Québécois ont recours aux banques alimentaires, des travailleurs, les enfants, un sur cinq, les élèves... pardon, les étudiants, un sur deux qui vivent cette insécurité alimentaire. Alors, on parle vraiment, là, d'un bris du contrat social, et effectivement le filet social du Québec est en train de s'effriter.

Et le plan d'action contre la... pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale aurait été l'occasion de réparer le filet social, mais c'est sorti, comme mon collègue l'avait dit, un vendredi matin avant la fin de semaine de la Saint-Jean. Ça, ce plan-là aurait dû être un plan d'envergure qui aurait été présenté avec du sérieux, de l'ambition, de mobilisation, mais on l'a annoncé un vendredi, comme si c'était... on voulait que ce soit sous le radar. C'est un plan central pour notre filet social, aurait dû être présenté avec sérieux et engagement, mais on a été... ça a été mis en ligne, même pas une annonce, dans... un peu dans l'indifférence, comme un simple document administratif. Et le message qui... qu'on... c'était clair, ce n'est simplement pas une priorité, mais, contrairement au plan précédent, le plan ne fixe aucune cible de réduction de la pauvreté, aucun chiffre, aucun horizon. On ne sait pas combien d'autres personnes le plan vise à sortir de la pauvreté.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce le plan, il dit : Il ne tient aucunement compte de l'inflation, il n'apporte rien de structurant pour les personnes en situation de pauvreté. Alors, si on veut être sérieux, il ne faut

pas juste être en mode réaction; oui, réagir, mais il faut être en mode prévention, il faut poser des mesures structurantes, il faut appuyer le secteur et respecter le secteur communautaire et sortir les gens de la pauvreté avec des mesures structurantes.

Alors, encore une fois, on voit vraiment que le filet social au Québec est en train, effectivement, de s'effriter. Appui au secteur communautaire... poser des mesures structurantes pour avoir... être de l'ambition et du sérieux vis-à-vis cet enjeu majeur au Québec. Merci.

Le Président (M. Allaire) : Merci. Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Conclusions

On est rendus à la fin, les deux dernières interventions. Mme la ministre, je vous cède la parole pour 10 minutes, la parole est à vous.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Bien, merci beaucoup, M. le Président, et je remercie le député de Taschereau d'avoir permis cette... ces échanges sur ce... sur le filet social, filet social que nous continuons à bâtir, que nous solidifions tous les jours par les différentes actions que nous menons collectivement, au gouvernement, et avec, évidemment, le milieu communautaire.

M. le Président, le ministère de la Solidarité sociale, c'est... représente 5 milliards. Emploi et Solidarité sociale, c'est 5 milliards de dollars. C'est plus de 3 milliards de dollars en prestations directes auprès des personnes qui sont dans le besoin. C'est quelque chose d'important.

On a mis en place le Programme de revenu de base, M. le Président. J'entends bien que, bon, ce serait bien de le... que tout le monde puisse bénéficier du Programme de revenu de base, mais je veux rappeler, M. le Président, qu'on parle spécifiquement de personnes qui ont des contraintes très, très sévères, des limites très sévères et persistantes et qui ont été oubliées dans le temps, M. le Président. Personne ne prenait soin de ces personnes-là, M. le Président. Il n'y avait aucune mesure pour permettre à une personne qui a des contraintes sévères et persistantes de participer à la société, M. le Président, et d'avoir un revenu qui lui permette d'être... de souffler, M. le Président, parce que souvent ces gens étaient considérés comme incapables, malheureusement. Mais ce n'est pas ça qu'on fait, nous, M. le Président, on en prend soin. On prend soin de ces gens-là qui étaient oubliés par les autres gouvernements, M. le Président. Depuis le 1er janvier 2023, c'est 57 % de leur prestation qui a augmenté, c'est important, 84 000 personnes qui sont sorties de la pauvreté.

Tout n'est pas réglé, M. le Président. Il y a effectivement de grands enjeux, pas seulement au Québec, mais au Canada, en Amérique et dans le monde. C'est partout. Lorsque la pandémie est arrivée, personne ne savait comment agir avec la pandémie, personne ne savait ce qu'était ce virus. On a sauvé des vies, M. le Président. Ça a eu... ça a un coût, évidemment, parce qu'on a beaucoup, beaucoup, beaucoup aidé, le mieux possible. On voulait sauver des vies.

Le coût de la vie, s'en est suivi une hausse fulgurante, M. le Président, une hausse des loyers, une augmentation massive de la population, M. le Président, importante. Près de 1 million de population de plus en quelques années, deux, trois ans, c'est beaucoup, M. le Président. Alors, on met en place des mesures, M. le Président, très structurantes pour aider.

Le plan de lutte à la pauvreté, le quatrième plan de lutte à la pauvreté, on l'a déposé, et on en parle, on en parle beaucoup. Je suis sur toutes les tribunes, M. le Président, pour en parler, de ce plan de lutte. Ce n'est pas quelque chose qui a été fait sur le coin d'une table, là, en catimini puis en cachette, loin de là, M. le Président. On est fiers de ce plan-là parce qu'il est bâti à partir d'une écoute auprès de la population, des gens que j'ai rencontrés partout. J'ai fait des rencontres avec de multiples organisations, j'ai consulté tous mes collègues, M. le Président, pour être sûre d'avoir un plan à la hauteur et que tous y contribuent, à ce plan de lutte à la pauvreté. Et c'est pour ça qu'on a inséré l'axe de sécurité alimentaire, parce que c'est un enjeu aujourd'hui. Ce n'est pas normal qu'on manque de nourriture au Québec. Ce n'est pas normal. Alors, il faut s'assurer que tout le monde puisse manger, et c'est ça qu'on fait en travaillant avec le milieu, M. le Président.

Au coeur de ce plan de lutte, il y a la modernisation du régime d'assistance sociale, qui est saluée, M. le Président. Oui, il y a des gens qui aimeraient qu'on ait augmenté les revenus de tout le monde, oui. Mais la décision qui a été prise, et ça, c'est suite à toutes les consultations que j'ai faites... ce n'est pas comme ça, là... toutes les consultations, ce qu'il faut, ce n'est pas nécessairement d'augmenter ce revenu-là, c'est de permettre aux gens de travailler, permettre aux gens d'aller chercher des revenus supplémentaires, d'avoir des revenus de travail, ce qui n'était pas si facile que ça. C'est pour ça qu'on a amélioré Objectif emploi, parce que c'est un bon programme. Ça avait été pensé par le Parti libéral, je donne cette fleur au Parti libéral, c'est un bon programme, mais qu'il faut améliorer. Il faut permettre à plus de gens d'y avoir accès parce que, plutôt que d'avoir seulement la prestation de base à l'aide de dernier recours, bien, ça permet d'aller chercher 475 \$ par semaine en travail.

• (11 heures) •

Et ce qu'il faut, M. le Président, c'est accompagner les gens. Ça semble futile pour mon collègue, mais l'accompagnement, M. le Président, faire en sorte que les gens qui ont des enjeux psychosociaux, des enjeux de santé mentale... et on sait à quel point la pandémie est venue frapper durement la santé des Québécois, surtout la question de santé mentale, alors c'est de mieux accompagner vers les ressources, et on les a, les ressources, il faut créer les liens.

Alors, il y a des... maintenant, avec la réglementation qui se met en place, des... on... des plans d'intervention personnalisés pour les personnes, il y a des réseaux régionaux d'accompagnement où on intègre la Solidarité sociale, l'Emploi, l'Éducation, les Services sociaux, les services de garde, M. le Président. Et dorénavant, avec la réglementation, non seulement le médecin pourra donner le diagnostic de la personne qui vient faire appel à l'aide de dernier recours pour avoir d'autres... des allocations supplémentaires, mais des professionnels de la santé, par exemple des psychologues ou des travailleurs sociaux, selon les ententes qui sont prises avec les ordres professionnels.

On élargit l'accès, on facilite l'accès pour des gens qui en ont besoin, M. le Président, aux prestations, à l'aide de dernier recours, parce que c'est une aide de dernier recours. Ça fait qu'on essaie d'aider le mieux possible pour amener les gens vers... au bon endroit pour qu'ils puissent travailler, pour qu'ils puissent s'insérer dans la société, parce que le plan de lutte à la pauvreté, c'est aussi la lutte à l'exclusion sociale, M. le Président, et c'est d'éviter que les gens se retrouvent seuls, isolés. On ne veut pas que les gens soient seuls et isolés, c'est pour ça qu'on fait appel à la communauté aussi, M. le Président, et que tout le monde doit mettre l'épaule à la roue.

C'est pour ça, M. le Président, que, dernièrement, dans mon secteur, dans ma circonscription, dans mon quartier, à Pointe-aux-Trembles, j'assistais à une... à l'inauguration d'un nouveau 800 logements, là, qui vient d'être construit par un promoteur et que ce promoteur, par sa seule décision, fait en sorte que des femmes monoparentales qui retournent sur le marché du travail ou aux études auront des logements jusqu'à 100 % gratuits, en travaillant avec Mères au pouvoir, M. le Président. Je salue ces initiatives du milieu, M. le Président. Ce n'est pas que le gouvernement, c'est l'ensemble de la communauté qui doit s'impliquer pour faire face à ces enjeux qui sont réels, M. le Président.

Alors, nous, on met... oui, on met beaucoup d'argent, oui, on met des milliards, des milliards, M. le Président, pour contrer cette situation qui risque de toucher plus de gens, parce qu'il y a notre voisin, aussi, là, qui fait des... qui prend de drôles de décisions, et, oui, ça peut avoir un impact, et, oui, nous sommes aux aguets, M. le Président, parce que le plan de lutte, il est aussi... je cherche le terme, là... il s'adapte. M. le Président, un des points, je pense, extrêmement importants de ce plan de lutte, c'est que... Comment tu dis?

Une voix : ...

Mme Rouleau : Il est... oui, il s'adapte. En tout cas, je n'ai pas le terme exact en tête, là, mais il s'adapte à la situation, M. le Président, nous nous adaptons.

Nous travaillons en prévention, parce que c'est essentiel de travailler en prévention. C'est pour ça qu'on veut appuyer les personnes qui font appel à l'aide de dernier recours et qui n'ont pas de secondaire V, on veut les appuyer financièrement pour qu'ils aillent chercher leur secondaire V. C'est par la formation et l'éducation qu'on aide les gens, M. le Président, c'est par la construction de logements, c'est par la formation, c'est par le soutien aux organismes communautaires. C'est ce qu'on fait : 2,2 milliards de dollars pour les organismes communautaires, M. le Président, et je suis fière du travail que nous faisons à travers le Québec et dans l'est de Montréal, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci. Merci, Mme la ministre.

On enchaîne avec la dernière intervention. Votre conclusion, M. le député de Taschereau. La parole est à vous, 10 minutes.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Merci, M. le Président. J'aimerais d'abord remercier la députée de Laviolette—Saint-Maurice pour sa lucidité, parce que, malgré tout ce que dit la ministre sur les investissements financiers, là, qui sont supposés avoir un effet structurant, qu'on ne voit malheureusement pas sur le terrain, bien, la députée de Laviolette—Saint-Maurice dit : Il manque d'argent. Je suis d'accord avec elle, il manque d'argent pour aider les gens à sortir de la pauvreté. Puis il manque d'argent dans les poches des gens, aussi, qui en ont vraiment besoin, parce que, des baisses d'impôt, ce n'est pas vrai que ça donne de l'argent dans les poches de ceux qui sont dans la pauvreté, ça donne de l'argent dans les poches de ceux qui travaillent déjà en quantité suffisante pour être capables, justement, de payer de l'impôt. C'est la première des règles, tout le monde sait ça. Donc, salaire minimum, évidemment, qui devrait être augmenté aussi.

Donc, j'aimerais revenir aussi sur le fait que, malgré ce que dit, encore une fois, la ministre sur son pouvoir de dépenser l'argent qu'elle met dans la lutte à la pauvreté, bien, quand on regarde le budget qui lui est donné par le ministre des Finances pour le ministère de la Solidarité sociale et Action communautaire, c'est une diminution là : en 2024-2025, c'était 3,86 milliards de dollars pour ses opérations, puis en 2025-2026, c'est 3,74. C'est une baisse de 191 millions. Il n'y a pas d'argent neuf là-dedans, là. C'est une baisse de budget pour la partie ministère qu'elle occupe, dont elle s'occupe.

Ça, évidemment, c'est lié à l'austérité qu'on observe. On refuse de prononcer le mot, au gouvernement, mais ce n'est pas d'autre chose que ça. On a déjà vécu le film par le passé, on connaît les mécanismes, on sait lire un budget, on sait bien que c'est comme ça que ça se passe. On a baissé des impôts, on se prive de 1,8 milliard de dollars par année avec des baisses d'impôt pour des gens qui n'en avaient pas besoin, et après ça il faut aller chercher de l'argent un peu partout, des petites économies de bouts de chandelle, et on va baisser de 191 millions le budget de la ministre.

J'aimerais aussi saluer le travail de la députée de Laporte, qui a parlé de son Sommet alimentaire de la Montérégie. Je salue l'initiative, évidemment. Puis, on le sait, il faut aider, évidemment, les gens qui sont dans le besoin. Les travailleurs et travailleuses du Québec, aujourd'hui, ont de la misère à joindre les deux bouts puis ils sont obligés d'aller faire la file à la banque alimentaire. Alors, évidemment, on ne va pas les laisser mourir de faim, hein, surtout

qu'il y a beaucoup d'enfants, aussi, là-dedans. Mais c'est une question de dignité, là, puis de... juste de bon sens. Alors, même si je salue l'initiative, évidemment, parce qu'il faut la faire, parce qu'évidemment le gouvernement n'agit pas assez en amont. Je salue, mais, encore, elle conviendra avec moi que c'est un plasteur. Idéalement, la pauvreté, on l'aurait gérée en amont, puis on aurait donné les moyens aux gens de ne pas tomber dans la pauvreté, ne pas avoir besoin d'aller faire la file à la banque alimentaire. Mais là c'est la situation, on gère les pots cassés, et donc je salue l'initiative, un sommet qui réunit quand même plusieurs ministres, je le salue, et c'est une intention, évidemment, qui... un geste qui est tout à fait honorable de sa part.

La ministre dit qu'elle travaille avec 23 ministères, je pense que c'était ça, le chiffre, là, au sein de son... au cœur de son plan de lutte à la pauvreté, déposé un vendredi juste avant les vacances de l'été. 23 ministres, 23 ministères, c'est vrai, c'est appréciable. Puis c'est vrai que c'est multifacettes, la pauvreté, puis on n'arrivera pas à la combattre avec une seule enveloppe, un seul ministère, j'en conviens. En même temps, je me questionne sur la capacité qu'elle a à faire travailler tout ce monde-là ensemble, les mobiliser pour convaincre le ministre des Finances, à la fin, de réellement investir dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Parce que, même si c'est vrai qu'elle travaille avec 23 ministres, même si c'est vrai qu'à un sommet sur les... le Sommet alimentaire, on travaillait avec plusieurs ministres aussi, la personne, à la fin, qui tient les goussets de la bourse, là, c'est le ministre des Finances. Si lui a décidé, avec le premier ministre, que c'était une baisse d'impôt qui nous privait de revenus, puis qu'après ça il faut aller couper partout, puis qu'il décide de ne pas investir en prévention dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, on n'a pas avancé à grand-chose.

Donc, moi, je vous invite à travailler avec nous pour convaincre le ministre des Finances, parce que, pour l'instant, on n'a pas de résultat, pour l'instant, ça ne fonctionne pas. On le sait, l'offre... la demande pour les banques alimentaires en est un indicateur très sérieux. Si l'offre augmente... si la demande a augmenté de 55 % dans les banques alimentaires, c'est parce qu'en quelque part on l'a échappé en amont. On l'a échappé. On a manqué à notre devoir d'agir en amont et en prévention. Ça, c'est important de se le rappeler.

J'aimerais aller aussi sur les propositions qu'on fait, parce que, Mme la ministre, on se rejoint, là, sur certains enjeux. Évidemment, comme je le disais tantôt, c'est un travail qui va être multiministériel ou transministériel. Il faut travailler, évidemment, à plusieurs éléments. Je le redis, nos propositions... puis on en aura d'autres, éventuellement, qu'on pourra proposer, mais notre objectif, c'est de travailler avec la ministre pour... je le répéterai tout le temps, là, mais travailler en amont et éviter que les gens se ramassent dans les banques alimentaires.

• (11 h 10) •

Le Programme de revenu de base, je le répète, c'était une bonne idée que d'aller vers ce programme-là, ça a fait ses preuves à l'international. On a besoin d'offrir aux gens la possibilité de souffler un peu, si, même, on veut leur permettre de regagner le marché du travail. Pour l'instant, le revenu de base, c'est pour les personnes qui sont en situation de contraintes sévères à l'emploi. Donc, on peut au moins féliciter le fait que... saluer le fait que ces personnes-là vont pouvoir vivre dignement, à l'abri de la pauvreté. À tout le moins, ils vont être capables de couvrir leurs besoins essentiels. Mais les personnes qui sont avec... sans contraintes à l'emploi, pourquoi ne pas leur donner ce répit-là qui leur permettrait de, justement, peut-être, chercher un emploi?

Je vous l'ai dit tantôt, écoutez le reportage, qui était très bon, à Urbana, où on comprend qu'être pauvre, c'est une job à temps plein. Déjà, en partant, c'est une job à temps plein. Alors, comment faire pour être capable d'essayer de trouver un emploi quand on est exténué, fatigué, isolé, sans aucun réseau social, quand notre vie ne se résume qu'à essayer de survivre alors qu'on est fatigué puis qu'on s'alimente mal? Faire une épicerie au Dollarama, ce n'est pas... je ne pense pas que ça rencontre les exigences du guide... ou les propositions du Guide alimentaire canadien, là, je ne pense pas que c'est là qu'on va avoir la meilleure... qu'on va se bâtir la meilleure santé non plus.

Créer des logements hors marché. Notre objectif, nous, puis c'est ce qu'on vous propose c'est d'avoir un pourcentage, une cible assez élevée pour offrir du logement hors marché à une population qui en a besoin, du logement social. Le logement abordable, là, dans les premières années, là, si vous comprenez bien comment ça fonctionne, le logement abordable, ce n'est pas abordable dans les premières années, c'est fixé selon un pourcentage du revenu médian... pas du revenu, mais du loyer médian dans une région donnée, dans un territoire donné. Évidemment, il va échapper à la spéculation, ce qui fait que, dans 20 ans, il va peut-être être moins cher que ce qu'on trouve autour, mais à court terme, ce n'est pas une solution. Ce qu'on a besoin, c'est du logement social où, effectivement, les gens vont payer 25 % de leur revenu, et, en ce sens là, le Programme de supplément au loyer peut être d'une... peut être une aide, mais ne garantit pas... n'a pas d'effet sur le marché autour non plus, parce que c'est de l'argent qui va directement au propriétaire. Le marché... le logement social, si on en crée suffisamment, ça a un effet de stabilisation des prix. Alors, si le gouvernement ne veut pas mettre en place des mesures de contrôle des loyers pour éviter qu'on ait des augmentations, puis on sait qu'il y en a des importantes, au Québec, année après année, bien, il faut avoir des mécanismes pour ralentir la croissance, la spéculation sur le marché, puis en ayant suffisamment de logement social sur le marché, bien, ça peut avoir cet effet-là.

Hausser le salaire minimum, c'est la base. On est à 16,10 \$ à partir du 1er mai prochain. On pense que ça devrait être largement au-dessus. Le taux... le salaire minimum devrait être fixé de manière telle qu'il permet aux gens de sortir de la pauvreté. Travailler à développer du transport collectif, je ne le vous cacherais pas, c'est un autre dossier qui me tient beaucoup à cœur, vous le savez. Le bilan n'est pas très fort du côté de la CAQ depuis sept ans, il faut peser sur l'accélérateur de ce côté-là.

Et puis un financement adéquat du communautaire, on ne le répétera jamais assez, là. Les besoins estimés par... la table des regroupements d'organismes communautaires du Québec disait : Ça prend 2,6 milliards d'investissement supplémentaire dans le communautaire pour être capables de faire le vrai travail de première ligne. Avec les montants qu'on a octroyés dans le budget, on n'atteint vraiment pas les besoins qui sont identifiés. Moi, je vous invite à

rencontrer ces gens-là, parce que... puis à vérifier leurs calculs; peut-être que vous ne serez pas d'accord, peut-être que vous allez dire que c'est un peu à la baisse, mais l'écart entre ce qui est estimé puis ce qui est donné est tellement grand que je ne peux pas croire que le gouvernement a vraiment utilisé les bonnes méthodes de calcul.

Puis, quand on dit... quand on parle de santé mentale, oui, investir dans la santé mentale, c'est important, mais ça veut dire, en même temps, aussi, ne pas fermer des organismes comme Le 388 à Québec en même temps. L'organisme a été fermé, était dans ma circonscription, puis il répondait à des besoins de personnes qui trouvaient des solutions là pour guérir leur psychose. Alors, on a besoin, évidemment, d'investir adéquatement dans le communautaire.

Lutter contre la pauvreté, là, ce n'est pas juste donner des paniers de Noël, il faut agir en amont puis éviter que les gens se retrouvent en pauvreté. Donc, ce n'est certainement pas avec le plan de lutte à la pauvreté, qui était quatre fois moins ambitieux que le plan précédent, qu'on va y arriver M. le Président.

Je terminerais rapidement en parlant du projet de loi n° 71. D'abord, arrêtons de dire qu'il a été salué par tous et par toutes. C'est une goutte d'eau dans l'immensité des besoins des personnes à l'aide sociale. Puis l'autre chose, c'est que le projet de loi n° 71 permet des projets pilotes. Donc, j'invite la ministre à regarder... à travailler avec nous autres, d'avoir le courage politique puis de travailler avec nous sur la possibilité de rehausser l'accès au revenu de base pour davantage de personnes qui sont en situation de pauvreté au Québec. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Allaire) : Merci à vous. Ça conclut cette interpellation. Merci à tous pour vos échanges relativement respectueux.

Donc, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 2 avril, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail. Merci, tout le monde.

(Fin de la séance à 11 h 15)